

LA REVUE DU COMITÉ DE PARIS



Auguste Delaune fut secrétaire général de la FSGT. Résistant, arrêté par la gestapo le 27 juin 1943 et torturé, il est mort le 13 septembre 1943 au Mans à l'âge de 34 ans.

408 CLUBS 16 000 PRATIQUANTS



REVUE 2021-2022 DU COMITÉ
DE PARIS DE LA FSGT
réalisée par :



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Thierry UHRÈS

COMITÉ DE RÉDACTION

Michel FUCHS et Jean-Yves PENCRÉACH
avec les membres du collectif de communication:
Charlotte THIONOIS, Claire GIL, Mélanie PIETERS,
Marie-Lyse LOUNÈS, Pascal LAVILLE, Pablo
TRUPTIN, Denis LAMY et Yves JACQUIN

CRÉATION GRAPHIQUE

Elsa GODET • www.sciencegraphique.com

CRÉDITS PHOTOS

Tous droits réservés

IMPRIMERIE RAS

6, avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Parue à la mi-juin 2021

Pour commencer	3	Un club de foot solidaire.....	23
Édito du Président.....	4	Une certaine idée de la grimpe et du trail!	24
Mot de la direction fédérale collégiale.....	5	Ils font la FSGT	25
Points de vue	6	Hommage à Daniel AFCHAIN	26
Une candidature inédite.....	7	BD • A nous la vie	28
Dis-moi pourquoi tu t'engages?.....	8	Une carrière entre foot pro et vie associative	30
Procrastinations.. ..	10	Ils ont la parole	31
Et demain.....	12	L'engagement, un cri de l'âme?.....	32
Au fil de la saison	13	Entretien avec Pierre RABADAN	33
Les ambassadeurs de l'amitié et du sport.....	14	Regards croisés sur le volley-ball.....	36
L'intégration des femmes par le foot.....	15	Le choix d'une v(o)ie	39
Naissance d'un collectif Sport-Santé.....	16	Finances	40
Une balade urbaine à vélo.....	17	Infos pratiques	41
La ligue, une ambition!	17	Les coulisses de l'organisation au Comité.....	42
Zooms	18	Activités sportives.....	44
Le E-sport à la FSGT.....	19	Modalités d'adhésion	46
Pratiquer autrement.....	20	Infos pratiques	48
Le Comité olympique et sportif de Paris.....	22	Une nouvelle obligation	50
		Partenaires	50
		La page Facebook	51
		Coordonnées	51

ARTICLE 1 DES STATUTS DE LA FSGT (EXTRAIT)

Il est fondé sous le titre Fédération Sportive et Gymnique du Travail, une association qui a pour but, en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices physiques et en utilisant judicieusement les loisirs, de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérents, d'inculquer à ses adhérents des principes de camaraderie, de discipline et d'honneur, de les préparer à leur rôle de citoyens au service d'une République laïque et démocratique...

POUR COMMENCER



AU LENDEMAIN DE

notre assemblée générale où des décisions importantes ont été prises comme les aides aux clubs sous la forme d'avoirs, et à l'aube d'une nouvelle saison sportive, je souhaite, en rédigeant l'éditorial de notre revue 2021/2022, avoir tout d'abord une pensée pour celles et ceux qui, avec ce maudit virus, ont souffert ou vu souffrir leurs proches.

Sur le point de redémarrer nos activités, le Comité de Paris se tourne résolument vers l'avenir avec ses clubs et dans une même direction, celle d'une pratique sportive adaptée et ouverte à toutes et à tous.

Malgré cette pandémie qui a tout stoppé, nous avons recherché de nouvelles activités et en avons développé d'autres qui étaient en sommeil. À ce titre, mettons en avant ce qui vient de voir le jour, le E-Sport, d'abord initié au niveau fédéral puis au Comité de Paris avec l'organisation d'une première compétition en ligne sans précédent. Autre nouveauté, la balade urbaine à vélo ou à pied sur différents parcours à la découverte de personnages ou de lieux qui ont fait l'histoire de Paris.

Certains de nos collectifs se sont étoffés avec de nouveaux bénévoles plein d'entrain et d'idées pour mieux, là aussi, appréhender l'avenir. C'est le cas du « Sport-Santé » ou du « Sport et environnement ».

La FSGT a pris une décision inédite puisque sa co-Présidente actuelle, Emmanuelle BONNET OULALDJ, est candidate à la présidence du CNOSE, une première dans l'histoire de notre fédération (élection le 29 juin). Dans ce contexte de crise, à trois ans des JOP, il y a un véritable enjeu de remettre au cœur de nos actions la question de l'humain, du lien social, de la multiactivités et celle du jeu. Merci à Emmanuelle de faire briller sans relâche les idées et couleurs de notre fédération.

La saison 2021/2022, avec toutefois encore quelques incertitudes, sera celle de la reprise où, à n'en pas douter, nos sportif.ve.s parisiens.ne.s pourront retrouver leurs activités préférées.

Cette nouvelle saison sera aussi très importante au regard de nos salariés, avec les départs à la retraite de Mylène, notre comptable et de Michel, responsable administratif. Je les remercie pour leur investissement professionnel et leur souhaite une super bonne retraite. C'est une page importante qui se tourne.

S'affilier à la FSGT, au-delà du simple fait de jouer, c'est concevoir ses activités sportives autour des notions de liberté, de mixité, de partage, de création et de plaisir. C'est mettre en avant la diversité pour que chacun puisse s'exprimer pour construire ensemble un projet d'éducation populaire par le sport.

Bonne lecture à toutes et tous pour cette revue et bonne reprise de saison 2021/2022.

Thierry UHRES
Le Président

LE MOT DE LA DIRECTION FÉDÉRALE COLLÉGIALE

Plus que jamais, vive le sport populaire !

Septembre 2021 sera placé sous le signe de la reprise des activités physiques et sportives associatives sur tous les terrains et pour tous les publics. À l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est évidemment notre vœu le plus cher. Car oui, le sport nous manque. Mais surtout le lien social, le plaisir de retrouver les amis, de se confronter aux autres, de sortir le temps d'un entraînement de son quotidien professionnel, de son isolement parfois. Robert Marchand, doyen des cyclistes et adhérent d'un club FSGT de Mitry-Mory en Seine-et-Marne nous a quittés ce samedi 22 mai 2021 à l'âge de 109 ans. Une longévité exceptionnelle qui en dit long de la place du sport et surtout de la vie associative dans sa vie.

La FSGT, à Paris et partout en France, se mobilise pour créer les conditions d'une reprise réussie, pour que le sport soit un droit pour toutes et tous. Car si la crise sanitaire, nous l'espérons, sera bientôt derrière nous, la crise économique et sociale risque d'être plus durable. L'augmentation des inégalités est inéluctable. L'ubérisation du sport qui s'est amplifiée depuis un an et demi va continuer son ascension avec d'un côté des contenus élitistes pour celles et ceux qui peuvent se le payer et de l'autre des contenus bas de gamme pour les autres.

Le sport populaire que promeut la FSGT depuis près de 90 ans, se traduit sur les terrains par des contenus sportifs et associatifs de qualité, inclusifs et solidaires, permettant à chacune et chacun de rentrer dans l'activité, d'y rester et d'y progresser, quel que soit son niveau de pratique et avec des coûts de pratique les plus accessibles possibles. C'est tout l'enjeu d'une mutualisation de nos ressources propres issues des cotisations. Il permet de développer une politique fédérale, régionale et départementale des activités et de la culture sportive. C'est aussi le cas pour la vie associative fédérée, la formation, la politique internationale, l'éducation à la santé pour toutes et tous ainsi que les supports liés à la communication ou encore au système d'information. Merci à tous les clubs affiliés à la FSGT pour votre engagement à nos côtés afin que demain, plus que jamais, vive le sport populaire.

Emmanuelle BONNET OULALDJ
pour la Direction Fédérale Collégiale



POINTS DE VUE



UNE CANDIDATURE INÉDITE

La FSGT brigue la présidence du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le 29 juin 2021 se tiendront les élections à la présidence du CNOSF. Denis Masseglia, Président depuis 17 ans, ne se représente pas conformément à la limite d'âge en référence aux statuts du CNOSF.

Emmanuelle BONNET OULALDJ, co-présidente de la FSGT, a décidé, avec le soutien de la Fédération, d'être candidate pour porter une vision du sport plus humaniste et représentative de la diversité du mouvement sportif fédéré. Créé en 1972 de l'Union du comité olympique français et du Comité national des sports, avec à l'époque une forte implication de René Moustard alors président de la FSGT, le CNOSF a une double mission contradictoire. Il représente à la fois le Comité international olympique (CIO) en France et le mouvement sportif fédéré composé de 108 fédérations.

POURQUOI SE PRÉSENTER ?

La gestion de la pandémie par le gouvernement et la non-reconnaissance du rôle du sport associatif risquent de fragiliser un certain nombre de fédérations sportives. Demain, les aides de financements publics pourraient diminuer. Si nous voulons que l'héritage de Paris 2024 se traduise par une valorisation de la diversité sportive, alors nous devons être partie prenante de ces élections !

La candidature d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj s'articule autour de trois principaux axes :

- **« Résilience »** pour garantir aux générations futures le droit au sport. Face à la crise, la résistance exceptionnelle de nos clubs et bénévoles doit être une force pour bâtir notre résilience collective, répondre aux besoins de l'humain et de la société.
- **« Solidarité »** pour une reconnaissance du rôle des fédérations sportives dans leur diversité, nous devons mieux répartir les richesses produites dans le sport, pour répondre aux aspirations et aux besoins de toutes et tous.
- **« Exigence »** auprès des pouvoirs publics pour un véritable service public du sport et donner aux activités associatives des clubs et des fédérations les moyens d'agir au service de l'intérêt général. Un constat d'absence de prise de risque et de remise en question freine les possibilités d'innover, de progresser, et de prendre du plaisir.

Cette candidature, issue d'une fédération affinitaire et multisports, est inédite. Seuls des représentants de fédérations olympiques ont, jusqu'à présent, brigué le vote de l'assemblée générale.

À trois ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, un immense défi incombe au sport associatif

fédéré. La campagne est intense, les soutiens sont de plus en plus nombreux et la visibilité médiatique est exceptionnelle.

Le résultat des urnes le 29 juin 2021 !

Mélanie PIETERS

DIS-MOI POURQUOI TU T'ENGAGES ?

Les femmes et les hommes s'engagent-ils de la même façon comme on rentre dans les « ordres » pour un idéal qui peut prendre plusieurs visages. Quelles en sont les raisons ?

Comment savoir quel est le bon déclic qui favorise l'engagement des un.e.s et des autres. Est-ce pour une idée, une rencontre, une cause, un motif d'indignation, une injustice, une envie de se faire du bien ou faire du bien ? Tout d'abord c'est une conviction qui grandit au fur et à mesure de son parcours. Elle se traduit par l'estimation d'être juste. Pour certains, celle-ci se renforce au moment de faire des choix professionnels et évolue selon les rencontres. Pour d'autres, baignés tout jeune dans l'ambiance du militantisme, ils en gardent de bons souvenirs de gamin.

« Nous ne sommes rien sans les autres et les autres ont besoin de moi ! ». La satisfaction d'apprendre et de s'enrichir chaque jour est un moteur pour aller de l'avant. Pour cela il faut être disponible et parfois prendre sur soi pour aider les autres à se dépasser et répondre présent sans avoir trop réfléchi à ce que cela implique. Lorsque nous sommes sensibles à ce qui nous entoure, nous apportons notre contribution et devenons ainsi des bénévoles. Parfois l'engagement militant suit et apporte le sentiment d'agir et de faire « œuvre utile » au sein d'une famille dont le fonctionnement est démocratique et auto-géré.

SUIS-JE UN BÉNÉVOLE OU UN MILITANT ?

La frontière paraît assez floue ! « Bénévole : c'est agir. Militant : c'est revendiquer ». En m'engageant : « Je ressens mon utilité dans la société et j'y trouve beaucoup de satisfaction personnelle en faisant quelque chose pour les autres. C'est une bonne forme d'égoïsme ». La rencontre avec des anciens a déclenché cette envie : « Le bonheur de donner du temps afin qu'un plus grand nombre puisse pratiquer le sport de leur choix au niveau qui est le leur permet à tous d'accéder à nos pratiques tant en compétition qu'en loisir ».

Le terme de militant peut renvoyer au monde politique. Il peut devenir apolitique mais l'important est d'être en adéquation avec le projet de l'association dans laquelle nous nous activons : « Je me considère comme un bénévole au sens le plus profond du terme. À savoir, donner sans rien en attendre en retour, un don de soi en quelque sorte ». Pour autant, il est difficile de différencier ces deux qualificatifs. Le militantisme traduit davantage une volonté « politique » pour une cause ou une action particulière. Alors que le bénévolat est un acte qui se distingue parce qu'il n'est pas rétribué et reste librement choisi et gratuit. C'est une première différence. « Le statut de militant/bénévole est une source d'épanouissement et d'ouverture sociale sur le monde ». On peut s'enrichir des qualités et des défauts de tous, sans contrainte et avec un total libre arbitre. « Pratiquer et agir au sens noble de la politique sportive en tant que citoyen ne est une sorte de postulat. Apprendre et se transformer par l'altérité permet la rencontre, la solidarité, le partage et la convivialité grâce à la pratique sportive, à l'échange et à la réflexion intellectuelle, afin de favoriser et d'aider au bien-être de tous ».

Chacun.e ne fait-il pas du bénévolat sans le savoir et sans le mettre en avant, comme M. Jourdain fait de la prose sans le savoir. Stéphane Hessel : « Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne, comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé... ».

Michel FUCHS



PROCRASTINATIONS...

L'homme remonte en furie l'allée gravillonnée, cheveux hirsutes et gestes désordonnés, en direction du sofa moelleux sur lequel est affalé un autre homme qui sirote une boisson pétillante :

— Voltaire, je voulais vous le dire depuis longtemps, vous êtes un branleur !

— Pas même un bonjour, Rousseau ?

— Un fainéant !

— Avec tout ce que j'ai produit ?

— Un manipulateur !

— En prenant des risques pour défendre la veuve et l'opprimé ?

— Un profiteur !

— Vous ne voudriez pas une limonade ? Vous vous échauffez, là...

— Si j'osais Voltaire, je dirais que vous êtes un parasite opportuniste, un prévaricateur, un mercanti et un forban !

Voltaire éclate de rire. Il étend ses jambes et tout à son aise, pose ses pieds sur la table basse puis déguste lentement une gorgée de son breuvage.

— Asseyez-vous Rousseau. Vous m'avez l'air tout déconfit. Qu'est-ce qui me vaut cette avalanche de compliments ?

— Dans la même semaine alors que vous ne faites rien, mais ce qu'on appelle rien, paraissent sous votre signature une pièce de théâtre, deux pamphlets qui font grand bruit, un conte philosophique et une plaidoirie pour que les aristos prennent fait et cause pour ce malheureux que la populace veut pendre... Et pourtant on ne vous voit qu'en train de batifoler avec des dames, discuter dans les salons ou pire... Pire ! En train de ne rien faire ! À toujours remettre au lendemain ! Assis là, comme un clampin oisif.

Il semble vouloir reprendre son souffle et ajoute :

— Comme une feignasse languissante... Même les fauteuils sur lesquels vous vous vautrez portent votre nom !

— Asseyez-vous Rousseau ! Asseyez-vous donc,

vous me fatiguez à bondir comme ça autour de moi...

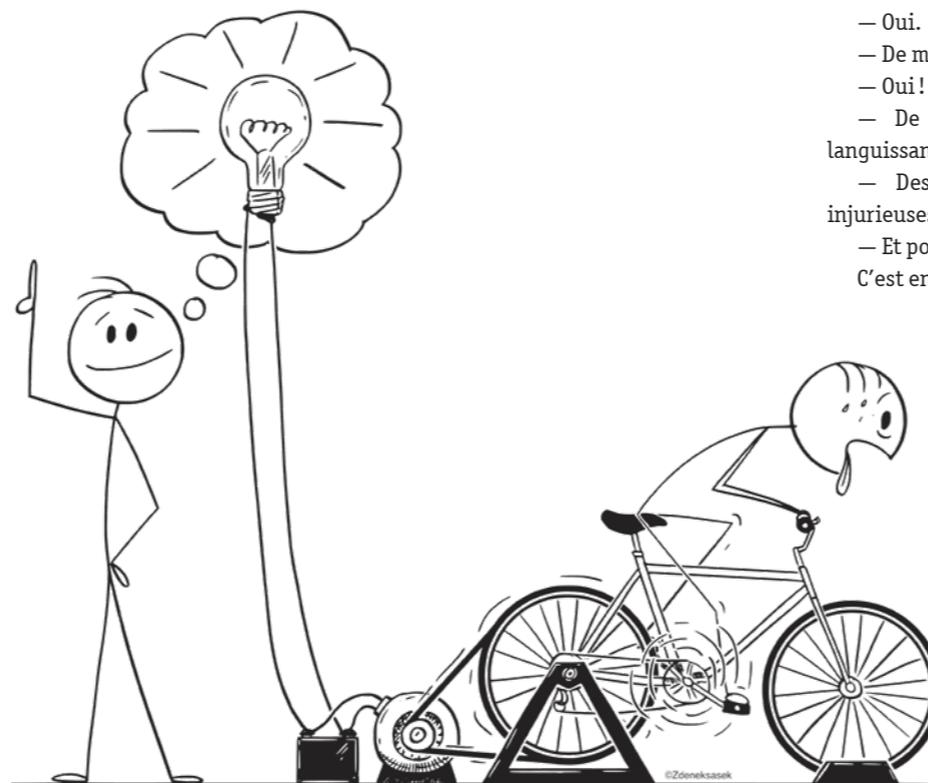
Rousseau pose une demi-fesse sur le bord du vaste fauteuil qui fait face au sofa. Il s'y tient raide, agité. Il souffle et transpire comme s'il avait une fois encore dépensé toute son énergie pour venir jusqu'ici sur son drôle de biclou.

— Alors donc, ce n'est que cela mon cher Rousseau ? Il n'y a pas de quoi vous tourner les sangs. Vous êtes jaloux peut-être ?

— Vous avez des nègres ? Ce n'est pas correct. Vous avez forcément des nègres...

— Vous savez qu'on n'utilise plus ce mot-là ! Daté ! Inconvenant ! Insultant même. Et puis surtout vous faites erreur : j'écris moi-même Rousseau. Croyez-le. Et tout ce que je n'ai pas écrit aujourd'hui, je l'écrirai demain.

— C'est bien ce que je disais...



— Je l'écrirai deux fois plus vite. Deux fois plus acéré. Deux fois plus excitant pour mes lecteurs !

— Mais vous donnez le spectacle de la procrastination ! Que vous le vouliez ou non, vous êtes un procrastinateur !

— Un quoi ? Vous m'étonnez toujours Rousseau. Vous savez que vous êtes en avance sur votre temps ? Ce terme ne sera utilisé que dans deux cents ans. Félicitations pour votre esprit capable de transpercer l'espace et le temps.

— Oui ! Je perce et je transperce ! Mais j'en bave, croyez-le. Mal à la main. Mal au poignet. Mal au dos ! Et mal à la tête, aussi. Je vous jure...

— Profitez du fauteuil mon vieux. Vous êtes tout raide. Vous vous faites du mal, croyez-moi.

Rousseau se détend quelque peu. Se laisse aller jusqu'à toucher des épaules le dossier rembourré du fauteuil. Puis il dit :

— Après tout, je veux bien goûter à votre limonade Voltaire. Mais je maintiens : vous êtes un procrastinateur de la pire espèce.

— Bien. Vous m'avez donc traité de fainéant. C'était une injure ?

— Oui.

— De manipulateur...

— Oui !

— De profiteur, de forban et de feignasse languissante... C'étaient des injures ?

— Des injures tout ce qu'il y a de plus injurieuses, oui.

— Et pour finir vous me traitez de procrastinateur. C'est encore une injure ?

— Absolument. Je trouve votre attitude méprisante. Vous découragez la jeunesse. Vous donnez le spectacle de la paresse et vous instillez dans les esprits un exemple déplorable.

— Mais Rousseau, procrastinateur, ce n'est pas une injure. C'est un

compliment tout au contraire. Je suis heureux que vous ayez constaté que je savais prendre le temps de la réflexion. Que je ne fonçais pas tête baissée dans tous les pièges tendus sous mes pas. Que je gardais assez de sagesse pour m'intéresser au moins autant à mes contemporains qu'à mes propres œuvres. Apprenez Rousseau que remettre à demain, c'est prendre du recul. Que la distance, c'est aussi la profondeur et que reporter, c'est gagner en épaisseur. Que croyez-vous que je fasse, aimablement allongé sur ce sofa ?

— Vous buvez de la limonade...

— Exact. Mais pas seulement. En vérité, je vous écoute. Je songe à votre propre travail. J'en mesure la force et les qualités. Je goûte au moins autant à votre génie qu'à cette boisson gazeuse. Grâce à vous, je fais de larges provisions du génie qui est le vôtre et qui me nourrira et nourrira mon travail en retour... quand je déciderai de m'y remettre.

— C'est bien la première fois que vous m'accordez quelques qualités Voltaire. J'en suis flatté, croyez-le, ajoute Rousseau en se carrant confortablement dans le fauteuil. Et je crois que je vais reprendre un peu de votre délicieuse limonade !

— Pas de chance Rousseau. Le pichet est vide. Mais peut-être pourriez-vous aller chercher celui qui se trouve sur cette table, derrière vous. À quelques pas.

— Mais oui ! Je vais y aller. Je vais le faire. Pour l'instant, je vais profiter un peu de votre fauteuil. Plus tard, Voltaire. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je le ferai... mais plus tard.

— Ah ! Cher ami, vous admettez finalement que nous nous ressemblons. Vous et moi ne sommes pas des procrastinateurs. Le travail nous tient trop par le col ! Si vous voulez bien nous regarder tels que nous sommes, vous verrez que nous sommes seulement deux oisifs contrariés !

Michel LALET

ET DEMAIN ?

Le monde associatif a été rudement mis à l'épreuve suite à la crise sanitaire sans précédent. Le sport amateur, en particulier, a dû faire face à de nombreux défis dont principalement la désertion des clubs et des adhérent.e.s du fait de l'arrêt de certaines activités. Il en a découlé une baisse importante des cotisations qui font vivre financièrement les associations. Aujourd'hui beaucoup de questions demeurent: comment faire revenir les adhérent.e.s et relancer l'important travail effectué par les bénévoles et ainsi faire revivre le mouvement associatif? Que pouvons-nous attendre des pouvoirs publics? Les sponsors seront-ils toujours au rendez-vous?

Dès le premier confinement le sport – comme à peu près tous les secteurs de la vie sociale et culturelle – s'est mis à l'arrêt. Malgré quelques initiatives sympathiques et souvent originales de clubs pour un maintien, même partiel, des activités, le ciel est resté bien noir en cette année inédite et chaotique dans tout l'Hexagone. Face à l'ampleur de cette pandémie et de sa gestion dans une cacophonie ou la peur est de mise, qui emporte tout sur son passage, nous nous devons de réagir et stopper l'hémorragie.

Comme l'a souligné Denis Masseglia, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF): « *Le plus inquiétant n'est pas le confinement, mais la fin de celui-ci. Si les licencié.e.s qui ont arrêté le sport pendant le confinement ne reprennent pas leur licence, ce sera une catastrophe pour les clubs amateurs* ».

Selon le ministère des sports la perte de licences serait de 20 à 30 %. Ce déclin est visible, notamment, pour les sports en salle sans oublier le sport scolaire et le sport adapté. Du côté du mouvement sportif des opérations ont vu le jour pour soutenir les structures avec une campagne de dons « Soutiens ton club », orchestrée par la Fondation du sport français ou encore le déploiement d'une carte passerelle pour les scolaires. Toutefois, il ne faudrait pas tomber dans une dépendance vis-à-vis de l'État, comme avertit, Emmanuelle BONNET OULADJ, co-présidente de notre Fédération: « *Les associations, sportives ou non, ont été créées pour pallier une défaillance des pouvoirs publics. C'est pour ça que nous sommes assez critiques sur le financement du sport ou du milieu associatif qui ne devient qu'un financement par appels à projets. Plus les associations vont y répondre, plus elles vont*

être orientées par les directives du gouvernement. Et donc elles risquent de perdre leur nature même ».

Bien sûr, le Comité de Paris, comme tant d'autres, se doit de surmonter cette difficile situation et d'enrayer l'importante défection de ses pratiquant.e.s et de ses clubs. Des solutions sur le court et moyen terme sont envisagées comme améliorer et élargir notre communication - (ré)adapter le déroulement de l'ensemble de nos compétitions et activités - soutenir financièrement les clubs dans leur reprise d'activités afin qu'ils reviennent - inventer de nouvelles pratiques sportives en appui des propositions de nos adhérent.e.s - mener des actions pédagogiques pour recouvrer l'envie de la rencontre perdue depuis les consignes de distanciation.

L'enjeu principal est de tisser et/ou retisser durablement le lien entre toutes nos structures (adhérent.e.s, clubs, commissions sportives, Comité de Paris, Ligue, Fédération et l'ensemble de tous nos partenaires). Cette socialisation est nécessaire pour un épanouissement personnel et collectif afin que le sport, plus que jamais, joue son rôle fédérateur et émancipateur.

Denis LAMY et Jean-Yves PENCREACH



AU FIL DE LA SAISON



LES AMBASSADEURS DE L'AMITIÉ ET DU SPORT POUR TOU.TE.S

Nous sommes allés à la rencontre de « Kabubu » (se prononce Kaboubou), une association qui s'imprègne de la richesse culturelle et humaine de ses ambassadeurs, comme elle les nomme, pour porter des projets favorisant l'inclusion par le sport.

Le terme « Kabubu » vient du swahili, une langue véhiculaire d'Afrique subsaharienne. Il représente un état d'esprit favorisé par les rencontres et l'amitié autour de la pratique sportive. Le « Kabubu » est aussi un type de lutte traditionnelle congolaise. Son langage se veut universel tout comme ses actions tournées autour du sport. L'association a vocation à créer du lien social entre les personnes issues de l'immigration et les autres.

Pour cela, l'association opère autour de quatre piliers : l'organisation et l'animation d'une dizaine d'activités sportives hebdomadaires, la formation professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale aux métiers du sport (coach sportif - Programme FIT¹ - surveillant de baignade², arbitre de foot, etc.), la promotion de la pratique sportive féminine avec son programme « Potenti'elles »

et enfin la valorisation des compétences de ses bénévoles dans le cadre de leur mobilisation au sein de l'association ou sur des événements sportifs tels que la Coupe du Monde Féminine de football 2019 en France.

« Kabubu » offre, d'une part, un accès grandissant aux exilé.e.s pour une pratique sportive régulière et, d'autre part, de véritables perspectives professionnelles et associatives qui profitent aussi bien à l'association qu'à chacun des bénéficiaires. En 2020, plus de 850 personnes en France se sont rencontrées lors d'activités sportives organisées par l'association.

Les valeurs d'inclusion et d'insertion si chères à « Kabubu » se retrouvent à la FSGT et c'est tout naturellement que les deux organisations conduisent des projets communs. L'association est affiliée à la FSGT et une trentaine de ses membres sont licenciés au Comité de Paris de la FSGT.

Cette synergie a offert une solution pleine de sens à ses besoins de compétitions et d'équipements sportifs. Elle est aujourd'hui heureuse de satisfaire ses ambitions solidaires et de mixité par le sport grâce aux championnats de foot FSGT.

Leurs pratiquant.e.s de foot s'entraînent pour la prochaine reprise des compétitions ! À l'image des footballeuses qui évoluent au sein du championnat de foot à 7 mixte de notre fédération. Aujourd'hui, elles sont heureuses de pouvoir s'épanouir balle au pied sans que leur identité de sexe ou de genre ne soit un frein à la pratique de leur passion.

Ilan REYES

¹Formation Inclusion Travail (animation de loisirs sportifs).
²Formation au métier de surveillant de baignade.



L'INTÉGRATION DES FEMMES PAR LE FOOT

L'Équipe Sans Frontières Paris (ESF Paris) est un club de football associatif œuvrant pour l'insertion des migrant.e.s et des personnes isolées. À l'été 2017, lors de la naissance du projet, Chloé Cassabois et Cian Fallon font le constat qu'aucune structure d'insertion par le biais du sport n'existe en France, contrairement à ce qui existe en Angleterre et en Allemagne (officiellement depuis le 3 janvier 2018).

L'ESF Paris accueille des membres de tous âges et de tous horizons pour répondre à un besoin humain et à une volonté de créer du lien social par le biais d'un sport fédérateur comme le football. La plupart des adhérent.e.s découvrent le club par le biais d'organismes tels que le Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants, Médecins du Monde, les Centres d'accueil de demandeurs d'asile et le plus souvent par le bouche-à-oreille. Un volet très important, valable pour la section féminine comme masculine, est le suivi et l'accompagnement des membres par les bénévoles en dehors du terrain.

Fort d'une centaine de membres pour sa section masculine, avec 3 entraînements par semaine, la participation au championnat de foot à 11 du Comité et aux différents tournois et matchs amicaux, le club souhaite monter une section féminine. Chloé, elle-même footballeuse, lance cette idée en juin 2019, une fois la section masculine bien en place et structurée. Toutefois, les femmes migrantes ou isolées sont très peu visibles. Il faut donc aller les chercher, les encourager à venir et à s'inscrire. Pour faciliter la venue des femmes et pour préserver ce moment de loisir qu'est le football, il est proposé des systèmes de garderies pour les enfants. Au-delà du projet d'insertion, la section féminine est

aussi un projet d'émancipation et d'autonomisation par le biais du sport. À la sortie de la crise sanitaire l'ESF Paris reprendra les séances de présentation et d'inscriptions au sein des centres d'hébergement pour les femmes, qui sont une petite dizaine à ce jour.

L'objectif, lorsque la section féminine sera structurée, est de participer à un championnat de football féminin au sein du Comité de Paris. Bien que précurseur dans les années 1960 sur la pratique féminine du football, la FSGT doit reconquérir cet espace. Le projet d'un championnat de football féminin senior est relancé, au milieu de la saison 2019-2020, avec l'arrivée de Marie-Lyse comme salariée de la FSGT 75 mais aussi la volonté de clubs comme l'ESC XV, le FC Paris Arc-En-Ciel ou encore les équipes jouant en mixité réelle comme Les Sportif.ve.s ou le FC Kabubu. La situation sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020 n'a pas permis de mettre en place des événements autour de cette pratique puis de lancer un championnat ou challenge.

À l'ESF Paris comme au Comité de Paris, nous sommes convaincus qu'il faut faire venir des femmes dans nos pratiques et nous espérons que cela deviendra une réalité sur nos terrains pour la saison 2021-2022 !

Claire GIL et Mélanie PIETERS



NAISSANCE D'UN COLLECTIF SPORT-SANTÉ

La crise sanitaire limite fortement la pratique sportive fédérée. Néanmoins elle aura eu le mérite d'accélérer notre projet sur le « sport-santé ». Ce terme correspond à des activités sportives adaptées pour des personnes fragiles et/ou souffrant de pathologies chroniques.

Initialement, le Comité de Paris a identifié et contacté ses clubs affiliés proposant des activités physiques adaptées (APA). Ces clubs, et leurs animateurs et animatrices sont venus constituer le 1^{er} collectif sport-santé du Comité de Paris. Ce collectif est un espace d'échange, de discussion, de réflexion et d'impulsion d'actions locales.

Les enjeux principaux du collectif sont : aider les clubs FSGT à structurer leur projet « sport-santé », développer et pérenniser une offre sportive « sport-santé » à la FSGT, accueillir davantage de public dans les clubs FSGT, former en continu les animateurs et acteurs du collectif, développer des partenariats avec des réseaux de santé et rendre compte de nos travaux auprès des élus locaux.

Les actions mises en œuvre par le collectif :

1/ Faire l'état des lieux de l'offre sportive de nos clubs :

- gym sur chaise
- marche nordique
- yoga sur ordonnance
- walking football
- aquagym

2/ Construire des partenariats avec 3 réseaux de santé pour l'orientation des patients vers nos activités :

- Paris-diabète
- La maison du diabète, de l'obésité et des maladies cardiovasculaires
- Réscard (réseaux de patients insuffisants cardiaques)

3/ Publier régulièrement une rubrique sur les bienfaits du sport sur la santé :

- Sport et obésité
- Mal de dos
- Sport sur ordonnance, etc.

Toutes les actions et réflexions du collectif seront à articuler avec l'environnement régional et national de la FSGT.

Ce collectif comprend 9 membres dont 4 membres qui ont suivi la formation « sport sur ordonnance » de la FSGT et 5 clubs sont représentés dont 3 labellisés « sport sur ordonnance ».

Vous souhaitez rejoindre le collectif, contactez-nous par courriel : apa@fsgt75.org.

Pablo TRUPTIN



UNE BALADE URBAINE À VÉLO

Le Comité de Paris a pris l'initiative d'organiser du 5 au 30 juin 2021, une balade à vélo ou à pied pour découvrir Paris à travers les lieux et les personnages qui ont fait son histoire.

À l'aide d'un quiz, le but est de mieux connaître la capitale grâce à un grand choix d'étapes à suivre au gré des envies de chacun ou d'effectuer l'un des parcours préconisés. La participation financière est laissée à l'appréciation de chacun.e. La somme ainsi récoltée sera intégralement reversée pour la recherche à l'Institut Pasteur. Pour cette journée juste le plaisir de la balade, de la découverte et du partage.

LA LIGUE, UNE AMBITION!

Avec la fermeture des installations dédiées à la pratique sportive, la crise sanitaire a démontré l'importance de la réappropriation des espaces publics naturels que sont les rivières, les canaux, les lacs, les berges, les parcs ou les bois. Le manque d'installations sportives en Île-de-France est également un frein à la pratique pour toutes et tous.

La Ligue Île-de-France FSGT a pour ambition de développer les activités physiques et sportives de plein air et de pleine nature afin de proposer des initiatives populaires innovantes en lien avec les besoins profonds de la population comme de nos pratiquant.e.s. Ce potentiel offert, dans le respect de l'environnement, est un formidable enjeu pour Paris et sa petite couronne. D'autres activités peuvent être également développées en plein air (Volley-ball, Badminton, Vélo, Escalade, Double dutch, etc.).

L'un de nos projets majeurs est le développement de la nage en eau libre dans une démarche de sensibilisation à la qualité de l'eau, au développement de la faune et de la flore avec l'aide du SIAAP (Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération parisienne) qui choisit d'accompagner la ligue IDF FSGT et ses comités sur l'Olympiade. Notre volonté est de rendre accessible, à tous les âges et niveaux de pratique, nos initiatives et sensibiliser à la baignade

en milieu urbain, à la protection des berges et autres espaces naturels.

C'est aussi à travers le développement d'initiatives connectées, comme la création d'applications permettant d'enregistrer les performances (trace GPS, chronomètre, classement), que la mise en place de parcours en milieux urbains et naturels (trails en forêt et courses le long des berges) peut se réaliser.

Les incertitudes liées à la crise de la COVID-19 nous motivent à trouver des solutions adaptées au mouvement associatif pour relever ces défis à l'image nos bénévoles et pratiquant.e.s, qui témoignent d'une grande créativité. Nous sommes donc convaincus que l'utilisation des espaces publics et naturels est un levier de développement important qui permettra d'enrichir nos modalités d'organisation et de contenu des activités physiques et sportives en Île-de-France.

Léa CADUC

ZOOMS



LE E-SPORT À LA FSGT

La crise sanitaire de 2020 a eu un impact considérable sur le sport. Les regroupements de personnes étant interdits, les pratiques sportives ne se sont pas réinventées de façon numérique. L'E-sport en est l'exemple.

Pour Nicolas Besombes (sociologue), l'E-sport représente : « *L'ensemble des pratiques qui permettent à des joueur.e.s de se confronter par l'intermédiaire d'un jeu vidéo* ». Les pratiques où l'on affronte le logiciel sont donc exclues de cette définition. Il faut également savoir que contrairement à une idée assez répandue, l'E-sport ne concerne pas que les jeux de simulation de sport. Ces simulations sont en réalité une petite partie de l'E-sport.

Lors du 2^e confinement et aux couvre-feux, le tout premier tournoi fédéral d'E-sport sur le jeu FIFA 21 (jeu de football sur console) est lancé par la FSGT avec la volonté de garder le lien avec les adhérent.e.s. Les joueur.se.s qui ont participé à ce tournoi avaient entre 28 et 29 ans. Néanmoins cette pratique, en FSGT comme ailleurs, reste majoritairement masculine. Julien, du Club Populaire Sportif du 10^e, qui a participé au tournoi, témoigne : « *Tout était très bien organisé : règlement clair, implication des joueurs pour organiser les matchs et transmettre le résultat, rencontres fair-play et échanges sympas entre joueurs* ». L'enjeu pour la FSGT sur l'E-sport est de proposer une autre vision de cette pratique pour la rendre plus accessible et populaire dans un esprit de compétition amicale et non d'élitisme comme la majorité des tournois actuels. L'exemple du 1^{er} tournoi fédéral a permis de démontrer qu'une approche différente (compétition ouverte à tout le monde, différents tableaux après un brassage, contact des adversaires en amont, etc.), a donné une compétition plus conviviale. Les finales ont été diffusées par Vegacy sur Twitch* et les commentateurs ont été surpris et ravis de voir notre approche qui change radicalement de ce qui se fait. Après ce 1^{er} événement, le niveau fédéral a également mis en place une compétition d'E-sport via l'application Zwift qui permet de faire des courses de vélo connectées.

Pour Julien (CPS 10), le E-sport est aussi du sport : « *Il y a besoin d'entraînement en amont, il y a du stress sur le moment du match, de la recherche de performance aussi. C'est une nouvelle façon de voir le sport en cette période où*

nous ne pouvons, pour la plupart, pas pratiquer notre sport préféré ». L'enjeu intergénérationnel est aussi à saisir avec des séances où le corps est en mouvement (Just Dance, Wii Sports, etc.) ou des jeux de stratégie avec, par exemple, des séances organisées par des jeunes dans les EHPAD. Ces dernières ont des impacts positifs : sur le physique, en permettant de retrouver certains degrés de liberté sur les articulations, sur le cognitif (mise en place de stratégie), et sur l'aspect social car le lien est renforcé entre toutes ces personnes.

Le Comité FSGT 75 se lance aussi dans l'E-sport avec une compétition sur FIFA 21. L'idée à moyen terme est d'aller vers d'autres jeux et pratiques pour diversifier et rendre plus attractive cette initiative. Plusieurs idées ont déjà émergé pour populariser et « FSGTiser » cette pratique :

- mise à disposition de consoles de jeux au Comité de Paris ;
- séances d'initiation pour les débutant.e.s ;
- compétitions intergénérationnelles ou en équipes (2v2, 5v5, etc.) ;
- initiations / démonstrations d'E-sport avec différents jeux sur les finales et événements du Comité, etc.

Et Julien de conclure : « *Du côté de mon club, on s'interroge même de plus en plus sur l'E-sport, et on entame une réflexion sur la création d'une section pour organiser, de temps à temps, des tournois sur plusieurs jeux* ». Dont acte !

Mélanie PIETERS et Pablo TRUPTIN



*Twitch est un service de streaming vidéo en direct qui permet de diffuser, entre autres, des parties de jeux vidéo en direct. C'est la plateforme majoritaire de diffusion des compétitions d'E-sport professionnelles ou amateurs.

PRATIQUER AUTREMENT

Nos clubs, poussés par la crise sanitaire, ont innové durant les différentes périodes de confinement ou de couvre-feu et de contraintes de pratiques en plein air. Au-delà de cette période peu réjouissante, nous vous proposons une boîte à outils sur ce qui se fait pour penser nos pratiques autrement, même en dehors d'un temps de crise. Ces bonnes idées peuvent vous aider à accueillir autrement vos adhérent.e.s si vos créneaux sont surchargés ou lors de contraintes comme passer d'un terrain complet à un demi-terrain par exemple.

1/ Sport à distance par visio-conférence

Plusieurs clubs ont mis en place des séances de sport par visio-conférence, que ce soit du renforcement musculaire ou de la « air-boîte » (boîte dans le vide). C'est une solution évidente mais elle nécessite, généralement, plus de préparation pour les animateurs et animatrices de séance et parfois davantage de pédagogie face aux outils de visio-conférence pour les pratiquants.

2/ Pratique en plein air • Avec mobilier urbain

La pratique sportive ayant été interdite en intérieur, certains clubs se sont saisis de cette opportunité pour occuper les espaces urbains (parcs, terrains de sport en ville, squares, etc.). Dans ce cas, il faut bien entendu s'assurer de ne pas gêner les usagers et de respecter les règles des lieux. Il ne s'agit pas de piétiner une pelouse si cela est interdit. L'enjeu consiste à occuper les espaces mis à disposition dans notre vie quotidienne comme au Jardin des Tuileries en utilisant les fameuses chaises vertes ou les tables de tennis de table des squares parisiens. Il est également possible d'organiser en ville des randonnées urbaines à pied, à vélo, à rollers, etc.

Trucs et astuces des défis

- Pensez à bien établir un règlement clair, autrement certain.e.s trouveront les failles (croyez-en l'expérience des clubs qui ont déjà mis ça en place).
- Il est possible d'établir un barème afin de comptabiliser les résultats des différentes activités (vélo, course à pied, marche, renforcement musculaire, etc.).

3/ Défis sportifs

Mixant à la fois la pratique solitaire en extérieur ou en intérieur (chez soi) et le numérique, il s'agit là de défier vos adhérent.e.s pour faire du sport :

• Défi en équipe

Chaque équipe participe à un défi où elles s'affrontent au sein de votre section ou club avec pour objectif de faire le plus de points, de kilomètres parcourus, de nombre de jonglages ou de « pompes » (images à l'appui) avant la fin de la période choisie.

• Défi collectif

Si vous souhaitez être plus collectif pour recréer de la cohésion par exemple, il est aussi possible de viser un objectif commun à atteindre avant une période donnée pour l'ensemble de la section ou du club. Comme pour le défi par équipe, les possibilités sont infinies.

Le plus : toute personne peut aider le collectif, même de façon occasionnelle, si elle n'a pas assez de temps pour participer en totalité au défi.

• Défis individuels

Sur le modèle des calendriers de l'Avent il est également possible de mettre en place des défis sportifs (renforcement musculaire, course à pied, quizz sur l'histoire de votre sport et / ou de votre club, « apéro-visio », etc.) avec chaque jour de la période choisie une case à ouvrir dévoilant l'activité du jour.

4/ Vie associative • Lien social via les outils numériques

Le lien entre les membres et l'association n'est pas toujours simple à animer lors des temps sans pratique (été, congés, période de crise, etc.). Le numérique et les réseaux sociaux peuvent vous aider à garder ce lien !

Si vous avez des réseaux sociaux, vous pouvez, par exemple, lancer des défis à vos membres et aux personnes qui vous suivent pour montrer leur plus beau maillot de votre sport (ou le pire), un « puissance 4 » en ligne, ou encore demander le meilleur ou le pire souvenir au club, etc. L'idéal une fois ce concours ou défi terminé est de le résumer pour en faire un autre post et ainsi capitaliser vos expériences sur ce sujet.

Si vous n'avez pas de comptes sur les réseaux sociaux, il est également possible de mettre en place des quiz pour vos membres concernant le club ou votre sport, en demandant les meilleurs et pires souvenirs, etc., et à envoyer ensuite par courriel. Là encore pour valoriser cette animation, il est important de continuer à communiquer dessus pour relancer et de la synthétiser pour en extraire les meilleurs scores, anecdotes, etc. Et pourquoi pas proposer un lot aux couleurs du club pour les meilleur.e.s !

Un grand merci à nos associations qui nous ont inspiré cette boîte à outils du sport autrement : AS Pintes de Frappe, Club Populaire et Sportif du 10^e, FC Paris Arc-En-Ciel, Le Ring Parisien, Roucoulettes Handball, Société Athlétique Club des Arts Martiaux de Paris.

Mélanie PIETERS



LE COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF DE PARIS

Le CDOS (Comité départemental olympique et sportif), rebaptisé Comité olympique et sportif de Paris, a organisé son assemblée générale électorale le 1^{er} avril 2021.

Cette AG a permis à votre serviteur, représentant de la FSGT, d'être réélu au sein du conseil d'administration, et d'intégrer le bureau exécutif du COSP au poste de trésorier adjoint.

J'avais d'abord intégré ce comité olympique un peu par la petite porte, non élu dans un 1^{er} temps mais approché comme expert statisticien pour collaborer sur une enquête statistique sur les femmes et le sport à Paris en 2002, il y a près de 20 ans déjà ! Cette collaboration m'a donné l'occasion de me faire connaître auprès des membres du conseil d'administration, condition utile pour avoir une chance d'être élu au CA comme représentant du collège des fédérations dites affinitaires (FSGT, UFOLEP ou FSCF). Rappelons que la présence de la FSGT au CDOS de Paris n'est pas nouvelle. En effet, son président fondateur fut aussi l'un des premiers responsables du Comité de Paris en la personne de Jean Maurice (de 1978 à 1980). Cette 1^{re} élection s'est produite en 2005 (ces élections ont lieu tous les 4 ans à chaque olympiade), succédant en cela à Michel FUCHS, secrétaire général actuel du Comité FSGT de Paris. J'ai trouvé peu à peu ma place avec les membres des autres fédérations olympiques malgré nos différentes approches pour défendre la place du sport pour toutes et tous.

Donnons un aperçu de ses actions :

- des actions de formation (numérique, gestion des clubs, sport santé...);
- la mise en place du dispositif Réduc'Sport (un avoir sur le coût des licences sportives pour les familles en difficulté sociale) repris quasiment à l'identique par l'État avec la mesure Pass'Sport;
- l'accompagnement des clubs pour des aides (auprès de l'Agence Nationale du Sport ou de la Ville de Paris);
- la défense des intérêts des clubs vis-à-vis des équipements sportifs de la Ville de Paris;
- la mise à l'honneur des sportifs et des dirigeants avec les trophées du CDOS;

- l'événementiel, avec chaque année la fête de l'Olympisme (annulée cette année pour cause de pandémie) ou la journée nationale du sport scolaire, organisée à chaque rentrée de septembre;
- aider à la réussite des JO 2024 par des actions tournées vers les pratiquants et préparant l'héritage de ces jeux, avec des actions comme Génération 2024 ou le label Terre de Jeux 2024.

Échelon départemental du CNOSE, il porte la parole du mouvement sportif et de ses clubs associatifs, vis-à-vis des autorités : l'État et les représentations locales du ministère chargé des sports (DDCS) et les collectivités locales (Ville de Paris, Région Île-de-France). Comme relais de tous les clubs, qu'ils soient issus des fédérations olympiques ou non, scolaires et universitaires ou encore affinitaires, il est considéré comme un partenaire qui compte au niveau local par sa représentativité.

Yves JACQUIN



UN CLUB DE FOOT SOLIDAIRE

L'aventure du club de foot à 7 et à 11 « FC Démocratie Polygone » débute en 2011. Il s'est créé en deux temps. D'abord, initié par un groupe d'amis parisiens originaires de Corse, il souhaitait participer au Challenge de Printemps de foot à 7 FSGT. À l'époque l'association avait pour nom « Jeunesse Grossitaine Football Club », en référence au village corse « Grossa ».

Le groupe n'ayant pas pu poursuivre l'aventure, il a passé le relais à des joueurs rencontrés sur la Plaine du Polygone, au cœur du bois de Vincennes. L'association fut alors rebaptisée « FC Démocratie Polygone », en référence au mouvement idéologique « Démocratie Corinthienne » initié pour combattre la dictature militaire brésilienne (1964-1985). Forte de 80 adhérent.e.s « adultes » répartis dans 3 équipes, la structure a vu ses effectifs augmenter avec l'intégration d'une équipe de jeunes réfugiés (16-20 ans). À ce jour, une seule femme participe aux compétitions de foot à 7 avec les hommes. Depuis sa création, le club est affilié à la FSGT et participe aux championnats de foot à 7 en semaine (lundi soir, mercredi soir et jeudi soir). Il a engagé depuis peu une équipe dans le championnat de foot à 11 (samedi après-midi) avec la participation de jeunes exilés. Une première !

MAIS QU'EN EST-IL DES FOOTBALLEURS RÉFUGIÉS DU CLUB ?

L'intégration de ces jeunes, sans ressource mais très motivés, nécessite l'appui d'associations comme « France Terre d'Asile » ou « Timmy » et les subventions de « l'Agence Nationale du Sport » ou de la « Croix-Rouge française ». Les fonds récoltés permettent l'achat d'équipements (à leur arrivée certains s'entraînaient pieds nus!), de titres de transport et des frais inhérents aux compétitions. L'objectif du club est de favoriser au maximum la mixité dans tout son effectif.

À propos de foot à 11, revenons sur l'expérience de Mickaël, entraîneur plus particulièrement chargé des réfugiés. En juillet 2021, il est invité par un ami à un tournoi de foot à 7 sur Paris où évoluent deux équipes de jeunes migrants. Il remarque rapidement le potentiel de ces joueurs. Conquis, il commence à leur donner quelques conseils. Au vu des bons résultats et de la bonne entente entre eux, il s'implique davantage dans le club. Depuis, il les entraîne sans interruption. Fait très

gratifiant, l'entraîneur constate que le niveau des joueurs augmente régulièrement. Motivé par cette évolution, Mickaël continue à donner des conseils tactiques et techniques tous très bien intégrés par les joueurs. Ainsi, les pratiquants timides sortent de leurs coquilles pour prendre des places de titulaires dans l'équipe principale du club. Les conditions d'entraînement sont rendues difficiles, il faut squatter les terrains en stabilisé du Parc de Choisy (Créteil-Pompadour). Le point d'eau est à 800 m de là dans les toilettes publiques ! Toutefois, les joueurs sont désireux d'apprendre et ne quittent le terrain que très tard. Ces entraînements ont lieu sans interruption chaque mercredi (17h - 19h) et samedi (9h - 12h) en plus des compétitions FSGT du samedi après-midi et ce jusqu'à l'arrêt des championnats dû à la Covid. Par ailleurs, les joueurs mineurs (entre 15 ans et 17 ans), étant autorisés par l'État à pratiquer, ont poursuivi les entraînements pendant le confinement de décembre à janvier 2021. Une aubaine ! Victime de son succès, le club a créé une seconde équipe de foot à 11 pour la saison prochaine.

Pour l'anecdote, l'entraîneur avait pour habitude de faire au tableau des analyses tactiques sur un logiciel dédié. Ces séquences étaient filmées, Mickaël a donc investi dans un projecteur portable, acheté un drap blanc et à la nuit tombée, dans la cage d'escalier d'un bâtiment attendant aux vestiaires du Parc de Choisy, tout le monde, assis par terre, assistait à la projection. Un grand moment de cinéma à jamais gravé dans les mémoires !

Claire GIL



UNE CERTAINE IDÉE DE LA GRIMPE ET DU TRAIL!

Le club d'escalade et de trail « Grimpéo6 » voit le jour en septembre 2017. L'amour de la montagne et de la nature donne l'idée à ses fondateurs d'associer ces deux sports.

Côté grimpe, on dénombre 250 pratiquant.e.s quand le trail rassemble une trentaine de coureur.se.s. Le club organise, deux fois par semaine, des séances d'initiation à l'escalade pour les enfants de 8 à 14 ans, encadrées par des adultes. Les enfants peuvent ainsi apprendre et progresser en toute sécurité. Des séances libres « parents/enfants » permettent de grimper en dehors de ces créneaux encadrés. Quant à l'activité trail, proposée depuis 2018, elle est ouverte aux adultes uniquement. Progresser dans ces deux pratiques est primordial pour Grimpéo6 ! La transmission des savoirs est au cœur des préoccupations.

Pour l'escalade, l'activité se déroule dans le gymnase du lycée Montaigne (75006), tous les soirs et chaque week-end, sauf pendant les vacances scolaires. Pour le trail, les sorties sont organisées une fois par mois. Les grands parcs parisiens et les forêts franciliennes sont les terrains de jeu les plus fréquentés. L'ambition est de donner aux débutants les premières notions de la grimpe en 3 séances. Ensuite, la progression se fait au fur et à mesure de la pratique et le plus souvent ce sont les plus aguerris qui donnent des conseils aux plus novices. L'association met en place des formations à l'escalade en falaise, en couenne ou en grandes voies. L'activité du trail vise principalement l'initiation en groupe de la course de nature. Les entraînements sont orientés vers la découverte, l'échange et le partage.

Grimpeo6 donne prioritairement l'accès à la pratique de l'escalade en tant que loisir. L'association n'a pas de discours orienté « compétition », ce qui ne l'empêche pas de relayer avec enthousiasme les informations sur les différents contests d'escalade des clubs amis et voisins. Pour le trail, plusieurs membres participent à des compétitions, à titre individuel ou en sortie collective comme en octobre 2019 pour le Trail des Templiers. Grimpéo6 se rapproche également du réseau « trail FSGT » où des courses existent. Le premier confinement a vu la fermeture des gymnases, dont celui du lycée Montaigne. Un coup plutôt dur. Heureusement, l'association a eu l'opportunité de pouvoir « investir » un mur extérieur

dans le 14^e (stade Jules Noël), au printemps et tout l'été 2020 ! L'accès a permis aux adhérent.e.s de se retrouver, de garder le lien et de pratiquer, tout en respectant les mesures imposées par la crise sanitaire. Grimpéo6 a organisé des journées « portes ouvertes » pour les enfants du quartier qui ont ainsi pu découvrir et s'initier. La période estivale a aussi été marquée par l'organisation de sorties, à Fontainebleau (grimpe de bloc sur les rochers). En septembre, le gymnase a été de nouveau ouvert et a permis d'accueillir de nouveaux membres. Malheureusement, cette ouverture fut de courte durée avec une nouvelle fermeture. Aujourd'hui, les encadrant.e.s se mobilisent pour garder le lien en attendant des jours meilleurs et que les activités reprennent en salle comme en extérieur ! Les 2 confinements ont stoppé la pratique collective du trail. La dynamique de groupe se fait désormais à travers des échanges d'informations, des programmes d'entraînement individuel ou des défis collectifs à distance (courir ensemble, autour d'un objectif commun, mais à distance, chacun dans son périmètre de confinement). Fortement impliquée dans notre Fédération, l'association relaye les infos du Comité 75 à tous ses membres et garde le contact avec les autres clubs. Elle participe aussi aux formations avec ses propres formateurs. Un petit fait cocasse : à la dernière fête des falaises d'Hauteroche, Grimpéo6 avait choisi de grimper en chemise blanche et bretelles à paillettes... en toute discrétion bien sûr ! Longue vie à ce club dynamique, engagé et solidaire bien dans l'esprit FSGT.

Claire GIL



ILS FONT LA FSGT



HOMMAGE

DANIEL AFCHAIN

Daniel AFCHAIN nous a quittés le 3 octobre dernier. Même si nous le savions malade avec son extrême fatigue et sa maigreur, Daniel ne manquait jamais de demander des nouvelles des un.e.s et des autres. En fait, à sa façon, il nous disait un peu au revoir.

Daniel, membre historique du club « Les Canonnières de Ménilmontant », a été un infatigable militant de la FSGT, depuis les années 1970 jusqu'à sa récente disparition. Il avait fait ses premières armes au sein de la Commission Foot Dimanche du Comité de Paris. Daniel s'était montré très rapidement intéressé par l'arbitrage officiel et était devenu naturellement un bon élément en gravissant tous les échelons jusqu'au grade d'arbitre fédéral FSGT, lui permettant d'assurer des matchs du plus haut niveau durant les années 1990 et 2000. Sa compétence technique et surtout sa personnalité, où le calme et le sang-froid côtoyaient l'intelligence de la direction de jeu, étaient reconnues de tous.

Dans les années 1980, il participa à l'unification de tous les footbals du Comité de Paris au sein d'une seule commission de gestion et devint naturellement le secrétaire de la sous-commission des arbitres. Il sut très bien fédérer les diverses sensibilités qui parcouraient le corps arbitral et rechercha activement une collaboration des autres commissions de l'Île-de-France. Pendant toutes ses années de gestion des arbitres, il participa à l'évolution du foot FSGT notamment dans le domaine des lois du jeu. Grâce à lui beaucoup d'innovations entrèrent en vigueur de 1995 à 2005. Parfois difficilement acceptée par les plus irréductibles, sa pédagogie permit de faire passer ces évolutions en douceur comme l'arbitrage à deux arbitres de centre en match officiel par exemple. C'est ainsi qu'il assura l'arbitrage de la finale de la Coupe Auguste Delaune en 1997 à Cambrai. Cette expérience fut un tournant important et une avancée incontestable pour tout le foot FSGT.

Il a également pris une part importante en 1999 dans la mise en place d'une nouvelle procédure anti-violence, toujours en vigueur aujourd'hui. Pour

compléter ce tableau sportif, rappelons également que Daniel représenta la FSGT et son corps arbitral au sein des championnats sportifs internationaux travailleurs qui se déroulèrent en Autriche en 1992. La liste est longue des récompenses qu'il obtint pendant sa carrière sportive, couronnée par la Médaille d'Argent du ministère de la Jeunesse et des Sports en 2000. Ces cinq dernières années, Daniel contribuait, au sein de la commission de discipline du Comité de Paris, à faire respecter et évoluer les règlements sportifs régissant l'activité football.

Daniel fut aussi membre de la direction de notre Comité. Il en est devenu le trésorier, une tâche ô combien difficile face au préjudice financier auquel nous avons été confrontés à l'époque (1998). Il s'est acharné, avec honnêteté et rigueur, à mettre à jour notre comptabilité en justifiant chaque centime, qu'il soit dépensé ou acquis. Et bien lui en a pris, car collectivement, nous avons relevé la situation. Parfois, il dépassait les bornes en voulant comptabiliser jusqu'aux ramettes de papier, les enveloppes et même les rouleaux de papier-toilette. Il en devenait très agaçant pour rester polis. Daniel n'était pas du genre commode, plutôt têtu, voire très obstiné. Pour le convaincre, il en fallait de l'énergie !



Chaque mardi, nous refaisions le monde avec d'autres copains, avant qu'il ne plonge son nez et sa loupe dans les dossiers des litiges de foot. Merci Daniel et surtout n'oublie pas de nous adresser quelques signes, pour continuer à papoter de temps en temps. Nous ne sommes pas sûrs que cela fonctionne mais on peut toujours tenter.

Salut camarade, repose-toi car tu l'as bien mérité et si tu as un peu de temps libre, pense à monter là-haut une équipe de foot avec tous les potes qui sont arrivés avant toi, vous devriez remporter le championnat. « Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants », disait Cocteau. Veille sur nous et sur tes proches.

Alain FOUCHÉ et Michel FUCHS



Pour Daniel

**En cette église baignée de soleil
Le corps d'un Christ sublimé de métal veillait,**

**Tu étais là souriant, encore un peu vivant
Toi, l'amateur fervent du « référentiel bondissant »...**

**Pour un dernier hommage, tous réunis,
Ta famille et nous tes amis**

Songeaient au copain, bénévole, militant

**À l'arbitre, rigoureux, sourcilleux,
Accompagnant, sur les terrains, la fougue des « footeux »...**

**Mais aussi, à l'honnête trésorier de notre comité surveillant
Entrées et sorties de ce qui nous permet de vivre, « l'offrande » des cotisants!**

**En nos cœurs, Daniel, et en remerciement
Sache que désormais, tu seras toujours présent...**

Danielle GOZIN



1934 - inspiré du livre « Un parfum de bonheur » de Didier Daeninckx.

UNE CARRIÈRE ENTRE FOOT PRO ET VIE ASSOCIATIVE

Si vous suivez le football professionnel en France, vous avez forcément entendu parler de Stéphanie FRAPPART. Coordinatrice au Pôle des Activités et de la Culture Sportive de la FSGT, elle est la première femme à avoir arbitré un match de Ligue 1, de Super Coupe d'Europe et de Coupe d'Europe. Elle deviendra cet été la première à participer comme arbitre à un Championnat d'Europe des Nations.

Stéphanie commence le foot vers 10 ans. Souhaitant apprendre les règles, elle participe à son premier stage de « Jeune arbitre » à l'âge de 13 ans. Elle s'est alors passionnée et a finalement délaissé le jeu avec le ballon pour ne se consacrer qu'à l'arbitrage. Pour elle, il ne faut pas de discrimination positive pour les tests d'aptitude ou les notations d'arbitres. Les joueurs sur le terrain ne vont pas courir moins vite parce que l'arbitre est une femme. C'est à elle d'être prête physiquement à les suivre. Elle estime aussi que la reconnaissance par ses pairs passe par le fait que les exigences physiques et théoriques requises doivent être les mêmes quel que soit son genre. Stéphanie reconnaît que son parcours peut servir la prochaine génération d'arbitres féminines. Elle est également consciente que l'arbitrage est une vocation moindre chez les jeunes : « Quand on débute le foot, on se voit davantage en Eugénie LE SOMMER ou en Kylian MBAPPÉ plutôt qu'en Stéphanie FRAPPART ou en Clément TURPIN (arbitre de L1), car c'est un rôle plutôt décrié ».

Toutefois, la visibilité médiatique efface les barrières et montre aux jeunes filles que tout est possible. Il y a de plus en plus de femmes qui intègrent le corps arbitral depuis que Stéphanie officie en L1 (un passage de 800 à 1 200 arbitres-femmes en 3 ans).

Selon elle il y a un grand boulevard pour que davantage de filles s'engagent dans le monde du foot. En parallèle, il doit y avoir un véritable accompagnement pour elles à leur arrivée dans ce monde très masculin, surtout dans l'arbitrage.

Quand Stéphanie est arrivée en L1, il y a eu un gros focus médiatique sur elle avec des questions autour



de ses compétences et de devoir sa place au fait d'être une femme. Mais son parcours parle pour elle. Elle n'a pas eu de passe-droit et a gravi les échelons un à un comme n'importe quel arbitre. Le fait d'officier à un haut niveau avec succès a contribué à la banalisation de sa présence dans les stades, ce qui est une bonne chose. Aujourd'hui, on oublie la femme pour ne voir que ses prestations arbitrales.

Stéphanie n'est pas qu'arbitre de foot de haut niveau, elle est aussi salariée à la FSGT. Cela est important pour elle pour garder un équilibre de vie et s'accomplir autrement. La clé de sa réussite est d'avoir trouvé une réelle harmonie entre sa vie arbitrale, professionnelle et personnelle. La FSGT lui permet cet épanouissement. Malgré quelques contraintes liées à cette fonction, elle reste dans la vie « ordinaire ». La FSGT l'a toujours soutenue et lui a aussi permis d'acquiescer cette stature !

Marie-Lyse LOUNES

ILS ONT LA PAROLE



L'ENGAGEMENT, « UN CRI DE L'ÂME », UNE PRÉDISPOSITION, UNE OBLIGATION ?

S'engager, au son de la fanfare, des canons, ou sur un air de guitare,
De bebop, de foxtrot ou de rock... par soif de changement ?

Pour maîtriser, canaliser la violence, l'hostilité ou la haine,
Remettre en cause les dogmes stériles des orthodoxes de la pensée...

Dépasser les différences, s'émanciper par l'adhésion à un idéal commun
Donner du sens à sa vie, créer des liens qui font du bien

Dire aussi sa croyance en un avenir plus joyeux et équitable
Avoir du courage pour changer le cœur des hommes, pour moins de pauvreté
De misère, pour offrir à chacun un petit coin de ciel bleu...

Lutter contre les aliborons, par les échanges, la réflexion, la liberté d'expression
Faire vibrer une utopie indispensable, tenter de montrer
Qu'une certaine vision du monde, même modeste, peut bousculer
Dans une société minée par le défouloir collectif des anonymes connectés...

Faire accepter une retentissante opposition, par une conscience libre, agissante
Contre les oppresseurs, naïvement parfois répandre sa vérité,
Par un contrat moral se nourrissant de la parole de l'Autre, jubiler
D'être ensemble, avoir foi dans le langage salvateur, s'émanciper...

Rester franc, respectueux, dans le débat, savourer chaque instant, opposer
Le rire à la bêtise des batailleurs stupides bloqués dans leurs certitudes, assumer
La contradiction, affronter l'arrogance de l'injustice, progresser, évoluer,

Illuminer son humanité, se donner une raison de vivre, puissance du soi, protégé
Par son inconscience parfois, ivresse sacrée, face à la douloureuse étrangeté
De l'adversaire en détresse, l'amener à la sérénité, en tentant d'aliéner
L'émotion qui l'étreint, ses moments de colère, ses peurs, lui apporter
Équité, joie et beauté d'être au monde, tous égos oubliés

Afin de s'attendrir ensemble devant la chute d'un jour apaisé...

Danielle GOZIN

ENTRETIEN AVEC PIERRE RABADAN

Nous avons rencontré Monsieur Pierre RABADAN, Adjoint à la Maire de Paris chargé du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il répond à nos questions.

Présentez-vous en quelques mots, votre parcours et vos projets dans votre fonction ?

Je suis Adjoint à la Maire de Paris chargé du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques depuis le 3 juillet 2020, jour de mes 40 ans. J'ai été pendant 17 ans joueur de rugby professionnel dans un seul et unique club, le Stade Français Paris. J'y suis arrivé à 18 ans et j'en suis reparti seulement à la fin de ma carrière professionnelle en 2015. Cette même année, j'ai eu l'opportunité d'accepter l'offre d'Anne Hidalgo afin de rejoindre son cabinet puis j'ai décidé de me présenter lors des dernières élections municipales à Paris, dans le 14^e arrondissement, avant de rejoindre l'équipe de l'exécutif de la Maire de notre capitale.

Comment passe-t-on du statut de sportif de haut niveau à celui d'élu et en quoi votre passé de sportif vous aide-t-il dans vos actuelles fonctions ?

Faire sa carrière de joueur dans le même club, la même ville, provoque l'opportunité de mieux connaître son environnement. J'ai également fait beaucoup de choses en dehors du rugby : d'abord me former en poursuivant des études, ensuite m'impliquer dans une vie associative intense mais aussi avoir des expériences professionnelles dans différentes structures ou en créant la mienne, en parallèle de ma vie quotidienne de sportif. J'ai toujours ressenti ce besoin d'ouverture et de découverte d'autres milieux, la nécessité d'avoir des expériences diverses et de m'enrichir de nombreuses rencontres. C'est dans ce cadre que j'ai fait connaissance avec Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo. Nous avons échangé à plu-

sieurs reprises sur l'évolution du sport et en particulier à Paris, le projet du stade Jean Bouin mais aussi les enjeux de notre ville.

J'avais anticipé une reconversion à l'issue d'une carrière dont j'ai eu la chance de choisir le terme, mais c'était avant de recevoir la proposition d'Anne Hidalgo que j'ai eu très rapidement envie d'accepter...

Ma vie de sportif m'inspire beaucoup dans mon quotidien présent, elle a fait de moi la personne que je suis et m'aide dans les difficultés que je rencontre. Elle m'a donné le goût des autres, de l'effort, elle m'a appris l'adversité et la détermination. S'intégrer dans une grosse machine administrative comme la Ville de Paris, avec beaucoup de personnes brillantes en son sein, est un challenge difficile mais passionnant. Travailler au service des Parisiennes et Parisiens au quotidien et voir les effets de sa politique est motivant malgré le rythme très intense et exigeant. Un match de 6 ans que je veux gagner, comme tous ceux auxquels j'ai eu la chance de participer.



Quel bilan tirez-vous des créneaux autonomes ? La Ville va-t-elle généraliser les créneaux autonomes dans les gymnases ? Notamment en soirée durant les vacances scolaires et d'été ?

Les créneaux autonomes ont été créés en 2014 sur la base d'une confiance mutuelle entre la Ville et les associations sportives sous convention. Nous avons d'abord commencé à ouvrir les équipements jusqu'à minuit et ensuite le dimanche après 18 heures. Nous souhaitons renouveler cette confiance et entretenir cette dynamique qui permet le déblocage d'heures de pratiques sportives, ce qui, dans le cadre d'une ville comme Paris est un besoin réel, une nécessité. Avec le recul nous avons pu analyser, et nous continuons à le faire, le cadre adapté et le contrat de confiance que nous avons passé avec les associations bénéficiaires de ces créneaux. Nous avons constaté peu de problèmes à l'usage mais il faut une vigilance de tous les acteurs pour respecter ce cadre de confiance et continuer à accroître ces solutions. C'est donc très positif puisque ce dispositif a permis la création de plus de 200 heures par semaine pour les clubs sportifs dans les équipements parisiens.

Quelles solutions pour soutenir la place des bénévoles dans la vie associative ?

Les bénévoles sont la cheville ouvrière des clubs, l'ADN, l'énergie du fonctionnement, sa substance moelleuse. Ils ou elles sont essentiels dans le fonctionnement, la réussite et le développement d'un club. Leur place doit être valorisée et reconnue au-delà du club. Il s'agirait de pouvoir formaliser et institutionnaliser les compétences acquises par les bénévoles après les nombreuses heures passées à aider les pratiquant.e.s, à permettre le bon déroulement d'une compétition, à accompagner et soutenir en compétition... il faut aussi permettre leur formation, ce que nous faisons avec le dispositif « Forma'sport » et le CDOS. Encourager et valoriser la place des bénévoles

c'est aussi soutenir des sportifs amateurs car bien souvent on est bénévole pour son propre club, ou sa fédération, éventuellement dans le club de son enfant. Il faut trouver des moyens pour donner envie de s'investir, de rencontrer des personnes passionnées par la même chose, de sortir de sa zone de confort. Le bénévolat ce n'est pas seulement être la petite main, c'est créer du lien hors de sa sphère sociale et familiale, c'est utile à titre individuel mais aussi pour la société. Le statut de bénévole devrait pouvoir être reconnu en tant que tel et valorisé dans un parcours.

C'est une question vitale que l'on se pose tous les jours lorsqu'on est Adjoint chargé du sport. Paris est une ville très dense où la demande en équipements sportifs ne cesse de grandir et où la pression est très forte sur les équipements qui sont, de fait, très utilisés. On se retrouve donc face à deux dynamiques contradictoires auxquelles il faut pourtant apporter des solutions. Nous n'avons que peu d'opportunités de nouveaux fonciers disponibles pour la création de nouveaux espaces sportifs... malheureusement ! Il faut donc adapter mieux la Ville, développer les synergies avec les territoires voisins, etc.

Dans un premier temps, la Mairie est engagée dans une politique de rénovation d'un nombre significatif d'équipements et bâtiments sportifs, parce que c'est grâce à des équipements en bon état que l'ouverture de créneaux sera plus facile. Accueillir les Parisiennes et les Parisiens dans de bonnes conditions est un objectif principal. Nous sommes en train de couvrir une partie des terrains d'éducation physiques « TEP » de la Ville afin d'optimiser les créneaux d'usage et de permettre d'aller sur ces TEP par tous les temps, à l'abri de la pluie notamment et durant toutes les saisons.

Vous en avez parlé, les créneaux autonomes sont également une solution intéressante qui permet d'autonomiser les clubs tout en n'exerçant pas une pression trop forte sur les agents de la DJS qui ont déjà beaucoup à faire. L'amélioration de la pratique dans nos bois est aussi un axe important, tout comme

Quels sont vos projets pour augmenter les équipements sportifs à court, moyen et long terme ?

la création de parcours sportifs dédiés et identifiés dans la ville.

Enfin, la dynamique olympique et paralympique dans laquelle s'est engagée la ville est un moteur majeur pour rénover et moderniser les équipements sportifs. Le projet Paris 2024, ce n'est pas qu'un événement ponctuel, le plus grand soit-il, c'est un projet

structurant pour la Ville et ses infrastructures. Paris sera une fête en 2024 mais ce sera aussi un héritage qui marquera notre ville à travers sa pratique sportive, l'amélioration de son accessibilité, la sortie du plastique à usage unique, la baignade en Seine... toutes les transformations olympiques que nous avons l'ambition de réaliser dans notre programme dédié.



REGARDS CROISÉS SUR LE VOLLEY-BALL

Le volley-ball est un terrain d'innovation à la FSGT. Cette pratique fait constamment l'objet de réflexions et de modifications du format de jeu par les membres des commissions de gestion des championnats. Traditionnellement pratiqué sous sa forme 6x6 (6 contre 6), nous avons connu, avec un succès grandissant il y a quelques années, l'avènement du volley 4x4 (4 contre 4). Plus récemment, c'est le volley équimixte (en mixité femmes-hommes) qui s'est développé. Comment sont appréciées ces innovations et, de manière générale, comment est perçue l'activité volley-ball à la FSGT? Nous avons interrogé ceux concernés par l'activité parce que toujours présents sur le terrain : une joueuse, un coach et un arbitre. Retrouvez ci-dessous les regards croisés de trois licenciés FSGT et adhérents du club CAP NORD-COP : Thelma, Frédéric et Jean.

Que pensez-vous de l'évolution du volley à la FSGT?

Thelma LAMY (joueuse)



La pratique du volley à la FSGT n'a cessé d'évoluer depuis qu'elle a été mise en place, en proposant des formats adaptés aux besoins des joueur.se.s, mais également en favorisant le jeu mixte. Je pense aussi que le format des matchs (horaires, points, souplesse, etc.) s'est adapté au rythme de vie des joueur.se.s qui sont pour la plupart dans la vie active. La FSGT est une structure très inclusive et c'est un de ses points forts. Par exemple, des migrants ont été récemment accueillis au sein de notre section volley. J'espère que cette activité continuera d'évoluer et de se réinventer à la FSGT après la pandémie.

Au fil des années, le volley FSGT s'est adapté à la population des sportif.ve.s, à son mode de vie et à innover dans ses pratiques : championnat 4x4, mixité... Cette adaptation s'est parfois faite au détriment de la rigueur dans la pratique. À quelques exceptions près, dont les comités de Seine-St Denis et de Paris, il n'y a plus de formation d'arbitres de volley sur l'ensemble du territoire national FSGT ce qui entraînerait, sur le long terme, la disparition des arbitres.

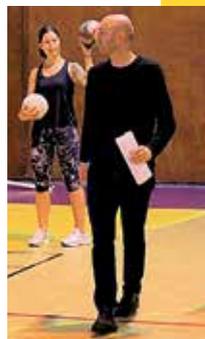


Jean GRUEZ (arbitre)

Je pense que l'évolution du volley-ball au sein de la FSGT est assez positive car la Fédération a su s'adapter. Elle n'hésite pas à faire évoluer les règles, tout en innovant (l'équimixte, par exemple). Elle offre, de ce fait, de multiples formats de jeu (6x6, 4x4, équimixte, loisir, beach) et permet aux pratiquant.e.s d'évoluer dans des compétitions régionales, nationales et même internationales. On constate toutefois un important renouvellement au sein des effectifs. Il appartient aux clubs de fidéliser leurs adhérent.e.s. Certains comités permettent de participer à des formations d'entraîneurs ou d'arbitres.

Un développement accru de ces actions serait profitable aux clubs. Fournir des documents pédagogiques sur l'animation des séances mais aussi former et accompagner des entraîneurs permettrait aux clubs de fidéliser les joueur.se.s et de se développer davantage.

Frédéric DEVACHT (coach)



Quelles différences faites-vous entre le 6x6 et le 4x4?



Thelma LAMY

Le 6x6 est pour moi beaucoup plus spécifique car chacun a son propre poste et les permutations sont plus techniques. Je trouve également que le 4x4 est plus physique mais la relation entre les joueur.e.s est intéressante. Pour ma part, en tant que passeuse, je préfère le 6x6 qui offre plus de choix et de combinaisons pour servir les attaquant.e.s.



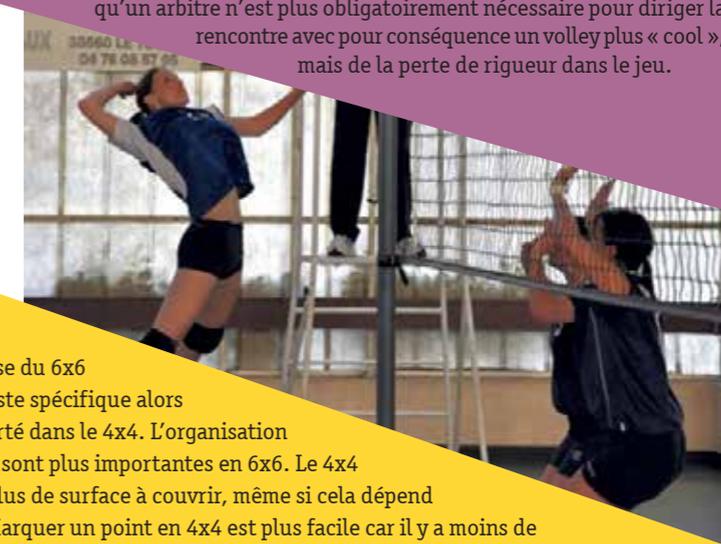
Jean GRUEZ

La pratique du volley 6x6 nécessite des entraînements techniques liés au placement des joueur.se.s où chacun.e doit connaître son poste, son rôle et celui de son.sa voisin.e. Chaque joueur.se a bien entendu un espace à couvrir plus réduit qu'en 4x4 puisque le terrain est le même. Les règles du 6x6 étant plus strictes qu'en 4x4 l'arbitrage reste indispensable. Le.la joueur.se de 4x4 dispose de plus d'espace, il.elle est plus libre sur le terrain et ses contraintes techniques sont moindres. De plus les joueur.e.s touchent le ballon plus souvent, et c'est ce qu'ils.elles recherchent. La simplification des règles fait qu'un arbitre n'est plus obligatoirement nécessaire pour diriger la rencontre avec pour conséquence un volley plus « cool », mais de la perte de rigueur dans le jeu.



Frédéric DEVACHT

Chaque joueur.se du 6x6 a un poste spécifique alors qu'il y a plus de liberté dans le 4x4. L'organisation et la tactique de jeu sont plus importantes en 6x6. Le 4x4 semble plus physique car il y a plus de surface à couvrir, même si cela dépend de l'engagement de chacun.e. Marquer un point en 4x4 est plus facile car il y a moins de joueur.e.s au contre et en défense. La gestion d'un groupe peut paraître plus difficile en 6x6 car l'effectif est plus nombreux et l'organisation (postes, rotations, tactiques...) est plus rigoureuse. Mais finalement dans les deux cas, le but est de jouer ensemble en y prenant du plaisir.



Les nouvelles règles de jeu pour le volley équinmixte vous paraissent-elles suffisamment adaptées ? Faut-il aller plus loin ?



Thelma LAMY

Je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion de jouer en équinmixte avec les règles spécifiques. Cependant, je pense que cette pratique doit être encouragée et les règles me semblent adaptées. Peut-être serait-il intéressant d'organiser plus de tournois d'équinmixte pour faire découvrir et inciter à cette pratique.



Cette pratique ne se développe pas en dehors de l'Île-de-France, faute de ne



Jean GRUEZ

pas avoir été essayée, là où les filles et les garçons pouvaient déjà évoluer sur un même terrain dans tous les championnats FSGT. Comme en France nous n'avons pas assez de volley féminin, l'IDF fait figure d'exception. C'est, notamment, pour cette raison que l'équinmixte s'est développé dans notre région. Il me paraît indispensable de faire un retour d'expérience avec les équipes évoluant dans le championnat équinmixte. En effet, les règles de l'équinmixte ont été inventées avant de mettre en place le championnat équinmixte et jusqu'à maintenant, elles n'ont jamais changé. Après plus de 3 saisons de championnat équinmixte, il serait peut-être bien de les revoir.



Frédéric DEVACHT

À mon avis, il n'est pas obligatoire de modifier les règles. Il m'apparaît toutefois important de promouvoir auprès de chaque club la pratique de l'équinmixte (organiser des démonstrations) et de développer une meilleure visibilité (tournois, médias, etc.).

Propos recueillis par
Pablo TRUPTIN et Jean-Yves PENCREACH

LE CHOIX D'UNE V(O)IE

Faire son chemin, tracer sa route et trouver sa voie
Prendre des détours et s'accorder des pauses
L'itinéraire peut devenir bis
Cornu, corné, racornis.

En montagne, comme dans la vie
La ligne la plus rapide est celle qui prend son temps
Elle se contemple puis s'entrepren
À deux, encordés.

La voie rêvée porte un nom
Chuchoté, balbutié puis proclamé
Le grimpeur qui le prononce
N'a plus le choix.

Sa voix a porté et son choix s'est porté
Le départ est en bas, l'arrivée est en haut
Sans report et sans remords
La cordée a choisi.

L'ascension est par étapes
À petits pas, chassés, croisés
La trace est excentrique
Mais l'escalade est concentrée.

Il y a du suspense et la route est longue
La cordée défile alors que le temps file
Là-haut est la victoire, en bas est le salut
Et au milieu s'écoule la grimpe.

Elsa GODET

FINANCES

Tout comme l'ensemble du mouvement sportif, le Comité de Paris a « subi » la crise de plein fouet.

Dès mars 2020, des décisions ont été prises afin d'adapter le rythme de travail du Comité à ce contexte qui a paralysé l'ensemble de nos compétitions. Cette flexibilité nous a permis, à la fois, de réduire le rythme de nos dépenses, mais également de travailler sur la « reprise » de septembre et ce dès le mois de juin. Malgré ces efforts la perte d'adhérents a été notable.

Une première lecture en trompe-l'œil de nos comptes est plutôt flatteuse car le Comité a produit un résultat net (bénéfice) de 77 672 € et un compte de résultat à hauteur de 523 823,45 € (hausse de 0,75 %). La réalité l'est beaucoup moins, car le plan de relance FSGT de 2021-2022 va engager plus de 50 % des réserves financières du Comité (296 701 € au 31/08/2021). À cela s'ajoutent les indemnités de départ de deux de nos salariés.

Ce plan de relance va intégrer 2 axes :

- Un axe structurel avec la mise en place « d'avoirs » pour les clubs engagés sur la saison dernière. Ces avoirs pèseront sur 2 exercices dans les finances du Comité.

- Un axe contextuel, avec la mise en place d'un fonds de solidarité pour les clubs en situation financière critique.

Cet effort inédit en termes d'engagement financier sera sécurisé par une demande de PGE. Ce « prêt garanti par l'État » permettra de ne pas pénaliser les projets sportifs en cours et à venir du Comité.

Également, des actions spécifiques complémentaires seront pilotées par le collectif de politique financière et le collectif de ressources humaines. Elles auront pour objectif d'accompagner ce plan de relance ainsi que des transformations dans l'organisation du Comité

Comme habituellement, les comptes du Comité, pour la saison 2019-2020, ont été approuvés par M. Christophe DEVAUX, expert-comptable du cabinet « FIDUCIAIRE GARGEOISE SAS » (inscrit au tableau de l'ordre de la région Paris Île-de-France).

Mourad MAZOUZI et Arnaud DESCHAMPS

Trésorier et Trésorier Adjoint du Comité



INFOS PRATIQUES



LES COULISSES DE L'ORGANISATION AU COMITÉ

Nul doute que vous savez que les championnats ne se font pas tout seuls comme par enchantement, c'est toute une organisation minutieuse qui se met en place pour que tout le déroulement des compétitions soit publié au plus vite. Certaines compétitions organisées par le Comité de Paris ont des fonctionnements différents. Explications.

Tout commence par la réception des engagements et de leur règlement financier. L'équipe des salarié.e.s effectue pour chaque activité la vérification en fonction des options choisies par les clubs, les éléments techniques (le jour de pratique, le niveau des équipes, les salles ou les terrains disponibles, les bonnes coordonnées des responsables, le bon montant, etc.). Une facture est alors établie et adressée par courriel aux clubs concernés qui valident cette inscription. Une fois cette première étape réalisée, le dossier complet est transmis à la commission qui gère l'activité concernée. C'est à ce moment-là que commence véritablement le travail des commissions.

Celles-ci établissent leur propre calendrier avec toutes les dates des matchs en tenant compte des jours fériés et des vacances scolaires, sans oublier de prévoir un certain quota de dates libres pour les reports de matches.

LE FOOT À 7

La commission de foot à 7 est composée uniquement de salarié.e.s. du Comité. Toutes les informations concernant les équipes sont mises sur le site. Les groupes sont alors créés en fonction des jours de pratique et des niveaux des équipes (montées/descentes et nouvelles inscriptions). La formule de compétitions en une phase ou en deux phases dépend du nombre d'équipes engagées mais avant tout du nombre de matchs

possibles à jouer en fonction des contraintes du calendrier et des créneaux disponibles.

Vient ensuite la désignation aléatoire des terrains. Une vérification a lieu pour s'assurer que ce ne soient pas toujours les mêmes équipes qui jouent aux mêmes horaires et sur le même terrain. Pour les championnats en deux phases tout ce process est reconduit à la fin de la 1^{re} phase. La publication des calendriers sur le site des fots peut alors se faire.

FOOT À 11

La commission est régionale et se compose aussi bien de salarié.e.s que de bénévoles venu.e.s d'autres comités IDF. La commission départementale se réunit tous les mardis au Comité de Paris. Le prochain calendrier est déjà préparé à la fin de la saison et finalisé au début de la suivante une fois la liste des engagements connue.

Les groupes et les championnats sont alors créés avec la désignation des arbitres. Enfin, l'ensemble des membres de la commission se répartit la gestion des groupes par commission départementale. La publication des calendriers est ensuite mise sur le site.



VOLLEY



La commission est composée de bénévoles et d'un salarié du Comité de Paris. Elle se réunit une première fois en fin de saison pour commencer à élaborer un calendrier en fonction du nombre de dates nécessaires, des jours fériés mais aussi des vacances scolaires (beaucoup de gymnases sont fermés à ce moment-là).

La commission se retrouve à nouveau en début de saison pour choisir la formule la plus adaptée par championnat en fonction de différents critères (matches aller/retour, 2 phases distinctes avec montées/descentes après les matchs aller, le système de Play-off).

Un logiciel permet de programmer les dates et les lieux de chaque rencontre sachant qu'au minimum 28 jours sont laissés libres pour jouer chaque journée.

La particularité du volley-ball FSGT est la « réunion-calendrier ». En début de saison, les responsables des équipes se réunissent dans les locaux du Comité et donnent leur avis sur la division les concernant. Ils doivent ensuite valider le calendrier (la date et le lieu des matches) avec leurs futurs adversaires. Si une date ou un lieu ne convient pas, les 2 équipes se mettent d'accord pour reprogrammer la rencontre. À la fin de cette réunion tous les matches sont alors programmés. Le calendrier peut ainsi être publié sur le site du volley.



TENNIS DE TABLE

Tout comme le volley et le foot à 11, la commission est composée de bénévoles et d'un salarié. Lors de la réception des engagements, une attention particulière est apportée aux clubs qui possèdent une salle avec le nombre de tables.

En fonction de ces informations une première ébauche est discutée entre les membres de la commission. Les calendriers sont établis en fonction des desiderata des clubs selon le nombre d'équipes engagées et de tables disponibles. Il faut aussi veiller aux équipes d'un même club, dans la même division, pour qu'elles puissent se rencontrer lors des deux premières journées.

Une des spécificités du tennis de table est que le calendrier est envoyé avant sa publication à plusieurs clubs pour avoir leur avis. Cette dernière étape passée, les championnats peuvent être lancés.



ACTIVITÉS SPORTIVES

Le Comité de Paris organise des compétitions pour des activités comme le football, le volley, le tennis de table, le badminton ou le tennis pour ne citer que celles-ci. Il donne également la possibilité à tout.e adhérent.e de pratiquer une activité autrement, quels que soient son âge, sa condition ou son origine, sans discrimination, ni préjugés.

À l'instar du foot marché pour les seniors ou de l'équimixte en volley, ces innovations illustrent notre conception de la vie sportive et associative. Des rassemblements ou animations ont lieu dans le courant de la saison dans différentes disciplines sportives. C'est le cas notamment pour les jeunes avec la natation, le foot, le tennis de table et surtout le judo. Enfin, une activité bien particulière se distingue : l'escalade/montagne qui se veut avant tout familiale, associative, populaire et non compétitive. Il existe également au Comité deux secteurs qui regroupent chacun plusieurs activités :

- le secteur « Sport/Santé », dans une perspective de loisir et ludique, propose des activités de détente, de découverte, de maintien en forme et même des séances d'éducation physique.

- le secteur « Jeunesse Éducation Populaire » qui vise l'accès aux pratiques sportives pour les jeunes souvent éloignés des APS.

Toutes ces organisations reposent principalement sur la mutualisation des moyens et l'indispensable soutien de centaines de bénévoles issu.e.s des clubs. Certain.e.s sont, déjà, membres de commissions sportives pour gérer au quotidien, avec l'aide des salarié.e.s du Comité, les différentes compétitions du Comité.

D'autres activités sportives existent en lien avec le Comité de Paris mais leur gestion est plus sous la responsabilité de la ligue Île-de-France par exemple, l'athlétisme, le basket-ball et le handball. D'autres sports se pratiquent via d'autres comités ou la Fédération, qu'il s'agisse de la gymnastique, du patinage artistique, de l'aïkido, de la boxe, du canoë-kayak, de la danse, de l'escrime, de l'haltérophilie, du karaté, de la lutte, du parachutisme, du parapente, de la planche à voile, de la plongée sous-marine, de la voile, du yoga ou encore du rugby, du ball-trap, du ski, etc.

QUELQUES PRÉCISIONS

(Pour en savoir plus : www.fsgt75.org)

FOOTBALL

FOOT À 11. Championnats le vendredi, le lundi soir, le samedi après-midi et le dimanche matin • Coupes départementales et régionales • Coupe nationale Auguste Delaune • Une sélection des meilleurs joueurs du Comité de Paris pour des rencontres amicales nationales ou internationales • Un challenge de la vie associative « Tophée Raymond Sauvé » récompense les meilleures équipes pour leur comportement sur et hors du terrain. Tout au long de la saison, des sessions de formation d'arbitres sont assurées le mercredi soir. De plus, les membres de la commission tiennent une permanence tous les mardis de 14h à 20h dans les locaux du Comité de Paris.

FOOT AUTO ARBITRÉ À 7. Tous les jours de la semaine avec plusieurs championnats différents • Coupes départementales, régionales et na-

tionales • Challenge, dit « de Printemps », à la fin de la saison en mixité réelle.

FOOT MARCHÉ (walking foot). Séances le jeudi soir et rencontres amicales. Ce foot est adapté aux personnes de plus de 50 ans • Règles de jeu particulières : interdiction de courir avec ou sans ballon, pas de contact entre joueurs (tacles interdits), et le ballon doit rester à terre et ne peut dépasser la hauteur des hanches.



BADMINTON

Ouvert à tous (femmes/hommes) • Tournois en individuel ou en double • Fuminton (le filet est opaque) • Participation d'équipes aux championnats fédéraux.



ESCALADE ET MONTAGNE

Séances de grimpe sur plusieurs structures artificielles d'escalade (SAE) dans Paris • En plein air sur falaises ou rochers • Sorties d'escalade sur cascade de glace • Alpinisme en montagne • Ski de randonnée • Formation de secours en montagne.



JUDO

Ouvert uniquement aux enfants à partir de 5 ans • Plusieurs rassemblements le samedi après-midi • Un challenge par équipe qui comptabilise les performances des enfants tout au long de la saison.



NATATION

Un rassemblement est prévu au cours de la saison.



TENNIS DE TABLE

Championnat départemental par équipe de 3 joueuses ou joueurs • Compétitions en simple et double par niveau de classement le soir en semaine • Tournoi régional annuel pour adultes, jeunes et personnes en situation de handicap, le même jour • Participation de certaines équipes aux championnats fédéraux.



TENNIS

Championnat par équipes (mixité possible), le jeudi soir où chaque partie se joue en 1h • Rassemblement départemental en individuel • Participation aux rencontres nationales ou internationales et à un stage fédéral annuel de perfectionnement.



VOLLEY

Championnat par équipe le soir en semaine en 4x4 mixte / 6x6 mixte / 4x4 féminin / 4x4 équimixte (obligatoirement 2 filles et 2 garçons) • Challenge de fin de saison • Des sessions de formation d'arbitres sont assurées tout au long de la saison.



MODALITÉS D'ADHÉSION

S'affilier à la FSGT est un acte volontaire qui prend tout son sens dans un contexte politique de plus en plus préoccupant. La licence symbolise l'expression de notre fédération pour le droit aux sports pour tous sans discrimination.

AFFILIATION

Valable du 01/09/2021 au 31/08/2022 ou du 01/01/2022 au 31/12/2022, elle comprend l'affiliation à la fédération, l'abonnement à la revue « Sport et Plein Air », l'assurance « Responsabilité civile ». Elle doit être réglée avant la prise de la licence et accompagnée des documents suivants : les statuts du club, le récépissé de la déclaration à la Préfecture et la composition du bureau.

Vous pouvez à partir de votre espace club vérifier vos coordonnées et faire des modifications si besoin. Dans l'onglet « Admin », cliquer sur le bouton vert pour générer votre formulaire de réaffiliation et l'imprimer. Signez-le et renvoyez-le tout par courrier accompagné du règlement.

L'affiliation d'un club est validée par la fédération si elle comporte au minimum trois licences. À la réception de ce dossier et du règlement financier, un numéro d'affiliation, avec un mot de passe pour saisir vos licences en ligne, vous sera communiqué. Afin de favoriser l'accueil de tous les clubs, la FSGT les différencie par catégorie entre les nouveaux, les structurés et les omnisports d'où des tarifs annuels distincts.

Catégorie 1 = 71,32 €

Petite association peu structurée ou en création

Catégorie 2 = 136,17 €

Association structurée participant régulièrement aux activités FSGT

Catégorie 3 = 415,04 €

Association omnisports locale ou d'entreprise avec plusieurs sections

Catégorie 4 = 45,25 €

Association participant aux activités saisonnières de la FSGT (valable 6 mois)

ADHÉSION INDIVIDUELLE

La licence omnisports, individuelle et nominative permet la pratique de toutes les activités. Elle donne accès aux compétitions organisées par les différentes commissions sportives. Les autres cartes d'adhésion permettent de découvrir la FSGT. En adhérant à la FSGT, vous n'achetez pas un service, vous vous engagez dans une association qui repose sur l'investissement et l'implication volontaire de chacun.

La licence familiale* (Assurance non comprise)

- 2 personnes = 36,92 €
- 3 personnes = 45,02 €
- 4 personnes = 52,47 €
- 5 personnes = 57,75 €
- 6 personnes et plus = 65,75 €

La licence individuelle (Assurance non comprise)

- Adulte = 33 € (né.e.s en 2003 et avant)
- Jeune = 26,72 € (né.e.s de 2004 à 2008)
- Enfant = 17,10 € (né.e.s en 2009 et après)

* Cette licence concerne trois formes de pratiques, au choix :

• Les parents et les enfants pratiquent ensemble l'activité • Les parents sont les animateurs de l'activité de leurs enfants • Les 2 options à la fois.

AUTRES INFORMATIONS

Si vous souhaitez changer de club FSGT, vous pouvez à tout moment faire une demande de MUTATION. Elle est gratuite. Pour être acceptée, il suffit que vous soyez en conformité avec les différents règlements (une seule mutation par saison). Si vous êtes déjà dans un club mais vous souhaitez pratiquer une autre activité dans un autre club, vous devez remplir une demande d'autorisation. Celle-ci est gratuite.

CARTE D'ACCUEIL ET DE DÉCOUVERTE

Carte de 4 mois, tous sports
(Assurance comprise)

Carte initiative populaire* = 2,86 €
(Valable de 1 à 3 jours consécutifs)

Carte FSGT de soutien* = 10,86 €
(sans assurance)

- Adulte = 17,18 € (né.e.s en 2003 et avant)
- Jeune = 14,43 € (né.e.s de 2004 à 2008)
- Enfant = 10,53 € (né.e.s en 2009 et après)

*Ces cartes ne donnent pas accès aux compétitions officielles du Comité

ASSURANCE

L'assurance individuelle est obligatoire. Le club doit informer son adhérent sur les garanties qu'elle contient. Ces dernières sont remises avec les licences. Les indemnités journalières ne sont pas incluses dans l'assurance de base. Une garantie complémentaire facultative peut être souscrite au moment de l'adhésion à la FSGT pour le cas d'un accident entraînant une perte de salaire.

Le code du sport impose à tout groupement sportif de souscrire un contrat garantissant la responsabilité civile. Celle-ci est acquise par l'affiliation à la FSGT. L'assureur, dans le respect des dispositions du code des assurances, garantit les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir (dommages corporels, matériels et immatériels causés à un tiers et survenus pendant les activités garanties).

Il n'est pas obligatoire de souscrire à celle proposée par le Comité, toutefois, une assurance annuelle est proposée à un taux unique de 3 € par personne, pour tous les sports, ski inclus et assistance 24/24h.

Mutuelle des sportifs

24, rue Louis David
75782 PARIS Cedex 16
0153 04 86 86
contact@mutuelle-des-sportifs.com

CONTRÔLE MÉDICAL

Le contrôle médical est aussi important que l'assurance. L'arrêté ministériel du 25 octobre 1965 stipule que ce contrôle est obligatoire. On ne peut en aucun cas délivrer une licence à l'adhérent sans la présentation d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive ».

Le contrôle médical peut être effectué par :

- Un centre médical de la localité
- Un centre médico-scolaire
- Un médecin du travail
- Votre médecin traitant

CARTE SPORT & ÉDUCATION POPULAIRE (SEP) ET CONVENTION

Les cartes Sport et Éducation Populaire concernent les associations à vocations d'éducation populaire sans caractère de compétition

Convention d'adhésions collectives (CAC)

- CAC 1: jusqu'à 20 membres = 275 €
- CAC 2: de 21 à 50 = 445 €
- CAC 3: de 51 à 100 = 830 €
- CAC 4: 101 membres et plus = 1330 €

(elle comprend l'affiliation de catégorie 1, 3 licences omnisports et nombre de cartes SEP correspondant à la catégorie collective)

INFOS PRATIQUES

Si vous souhaitez créer votre association sportive et/ou culturelle, sachez que la loi du 1^{er} juillet 1901 précise dans son article premier que : « *L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations* ». La déclaration a son siège social doit obligatoirement être complétée par un document où figurent le nom, l'objet comme l'adresse de l'association et les noms, professions, domiciles des personnes chargées de son administration. Le tout accompagné par deux exemplaires des statuts joints à cette déclaration.

Sachez également que la souscription d'un contrat d'assurance est obligatoire pour toute association. Sinon, sa responsabilité peut être engagée concernant ses biens propres ou pour les activités de ses membres. Le code du sport impose à tout groupement sportif de souscrire un contrat garantissant la responsabilité civile. Sachez que celle-ci est acquise par l'affiliation à la FSGT.

L'assurance individuelle est également obligatoire. Le club est tenu d'en informer ses adhérent.e.s. Les garanties proposées par son assureur sont généralement communiquées avec les licences. Il n'est toutefois pas obligatoire de souscrire à celles proposées par l'association. Chacun.e est libre de faire sa propre démarche. Attention, les indemnités journalières ne sont pas incluses dans l'assurance de base. Une garantie complémentaire facultative peut être souscrite au moment de l'adhésion dans le cas par exemple d'un accident entraînant une perte de salaire.

FAIRE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les demandes de subvention ne sont pas forcément aisées à formuler. Elles peuvent être demandées à la ville de Paris (sur <https://parisasso.paris.fr/parisassos/>) pour le fonctionnement ou auprès de l'État dans le cadre de l'Agence Nationale du Sport (l'ex Crédit National pour le Développement du Sport). Le Comité de Paris reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Il faut savoir qu'il existe globalement deux niveaux de demandes :

- l'aide à un projet de développement d'activités sportives.
- le financement spécifique d'actions visant l'emploi, la formation, les différents publics (jeunes, féminins, handicapés...), la lutte contre la violence, la santé ou encore l'environnement de pleine nature et le développement durable.

Une subvention doit être perçue comme un plus pour le développement d'une association et non comme une autre façon « d'équilibrer » les finances de la structure associative.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES À PARIS ET VOUS

Les demandes d'installations sportives sont à effectuer auprès de la Ville de Paris (<https://parisasso.paris.fr/parisassos/>). Un accusé de réception électronique vous sera renvoyé automatiquement à l'envoi de votre dossier de demandes, aussi bien pour des renouvellements que pour de nouveaux créneaux.

Pour joindre le bureau des réservations des équipements sportifs : Direction de la Jeunesse et des Sports - 25, bd Bourdon, 75004 Paris - Tel : 01 42 76 70 71

LE CERTIFICAT MÉDICAL

Pour les pratiquant.es mineur.es :

Concernant les mineur.es, il faut retenir les 3 points suivants :

- Fin partielle de l'obligation de présentation de certificat médical pour les mineur.es.
- Toutefois, pour la pratique de certaines activités à contraintes particulières, il y a toujours une obligation de présentation du certificat médical. Mise en place d'un questionnaire de santé spécifique à renseigner tous les ans. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions la / le mineur.e devra consulter un.e médecin pour se faire établir un certificat médical à remettre au club.

Pour les pratiquant.es majeur.es :

Pour l'essentiel c'est le Décret n° 2016-1387 du 12-10-2016 qui s'applique. Les 3 points à retenir :

- Continuité de l'obligation de présentation d'un certificat médical pour la 1^{re} demande de licence

ou/et pour la pratique de certaines activités à contraintes particulières prévues par l'Article L.231-2-3 du Code du sport.

- Continuité de renseignement du questionnaire de santé spécifique et remise d'une attestation au club ou à l'organisateur de la compétition.
- Présentation d'un certificat médical pour le renouvellement triennal de la licence ou en cas de réponse positive à au moins 1 des 9 questions du questionnaire. En regard de l'article D231-1-4-Code du sport, le certificat médical devra dater de moins de 6 mois.

LA SANTÉ

Il est important de bien connaître son niveau de forme et d'évaluer sa condition physique régulièrement. De simples tests d'effort peuvent fournir des informations sur l'indice de forme de chacun.e. L'essentiel étant que les personnes évaluées aient conscience de leur état de forme physique. Un dépliant « *Ça va la forme ?* » est édité par la FSGT. Il est disponible sur simple demande au secrétariat du Comité de Paris. Ce fascicule, régulièrement mis à jour, propose différents tests pour évaluer votre condition physique. De plus, des séances particulières peuvent être organisées : apa@fsgt75.org

LA CLEF DU DIRIGEANT

Organiser une formation est à la portée de tout collectif ou association qui en exprime le désir. Nous vous invitons à nous contacter pour soutenir votre initiative.

LA FORMATION

La fédération, la ligue IDF et certains comités départementaux organisent des formations spécifiques comme le Certificat de Qualification Professionnelle, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs, ou celui d'Animateurs d'Activités Sportives, la délivrance du Brevet de Plongée, du Diplôme Omnisports ou du Brevet Fédéral d'Animation, etc. Contactez-nous !

LES SERVICES ASSOCIATIFS DE LA FÉDÉRATION

Au siège de la Fédération - 14/16, rue Scandicci 93 500 Pantin, vous pouvez bénéficier d'un service vidéo, d'un matériel d'identification et de promotion, d'un traceur (fabrication d'affiches ou de banderoles pour la valorisation de l'image de votre club) et d'un Centre de Documentation et d'Information. Téléphone : 01 49 42 23 19 ou accueil@fsgt.org

LES PETITS PLUS

OFFRES DE VACANCES

Une convention, signée le 20 février 2017 entre la FSGT et « Touristra-Vacances », facilite l'accès des associations affiliées et des adhérent.e.s dans les centres de vacances gérés par Touristra Vacances. Cette convention s'appuie sur des valeurs communes de la FSGT et de Touristra sur le droit de toutes et tous d'accéder aux activités physiques et sportives, aux loisirs et aux vacances. Dans le cadre de ce partenariat, différentes offres promotionnelles sont disponibles comme des réductions pour les vacances individuelles ou encore l'organisation d'un événement particulier (réunions, assemblées générales, congrès...). Contacts : www.touristravacances.com ou 01 80 98 40 50.

SKI

En tant qu'adhérent FSGT, vous bénéficiez de réductions de 5 à 15 % sur les forfaits individuels pour les remontées mécaniques dans une soixantaine de stations de ski. Voir la liste sur le site FSGT : www.fsgt.org.

CAMPING-CARAVANING

La FSGT propose une carte (dans le cadre de son affiliation à la Fédération Française de Camping-Caravanning) qui vous donne des possibilités de réductions de 20 à 50 % sur les emplacements nus ou sur les hébergements locatifs auprès de 1 000 campings partenaires en France. Voir la liste sur le site de la FFCC : www.ffcc.fr

UNE NOUVELLE OBLIGATION

Les récentes révélations sur des affaires de violences sexuelles dans le sport ont conduit le ministère chargé des Sports à élargir l'actuel contrôle de l'honorabilité des éducatrices et éducateurs sportifs professionnels à l'ensemble des bénévoles des fédérations sportives et de leurs comités, ligues et commissions sportives, ainsi que des clubs affiliés et leurs sections sportives.

Le contrôle de l'honorabilité sera effectif à partir du 1^{er} septembre 2021. Il recouvre l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour accéder à une activité sociale ou une profession.

Il vise, également, à élargir l'actuel contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs professionnels aux éducateurs sportifs et aux dirigeants bénévoles des associations et fédérations sportives (ce contrôle devrait aussi concerner les dirigeants.e.s salarié.e.s).

Le contrôle d'honorabilité des bénévoles se fera au titre des articles L.212-9, L.212-1 et L.322-1 du code du sport qui prévoient que les activités d'éducateur.trice.s sportif.ve.s ou de dirigeant.e.s d'un établisse-

ment d'activités physiques et sportives (EAPS) sont interdites à toute personne qui a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un délit visé à l'article L. 212-9 du code du sport.

Ce dispositif repose sur une transmission automatisée par les fédérations de données permettant aux services de l'État (Ministère des Sports et de la Justice) de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou dirigeants. Ces données individualisées (civilité, nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance) devront être demandées par les fédérations au moment de la prise de licence. Cela nécessite donc une identification des licences et/ou des fonctions des personnes contrôlables (Club, Comité et Ligue, CFA et Fédération).

PARTENAIRES



SOCIÉTÉ ITL

Entreprise générale du bâtiment tout corps d'état. Faux plafond, isolation, menuiserie PVC, rénovation. (intérieur et extérieur)
Pour tous vos travaux contactez Goran :
06 21 48 82 72
goran_vukic@live.fr
YU 98 / AS -SERBIE-BONDY

SCOREO PUBLICOM

Société en conseil et réalisation d'objets et textiles publicitaires et de communication. Vêtement de travail, signalétique, coupes et médailles
4, rue des Acacias 91470 Limours
tel : 01 64 59 61 02 / 06 50 49 82 12
e-mail : scoreopublicom@orange.fr

BUROSSAF

Fournitures et mobilier de bureau, consommable informatique...
43 rue Marcel Dassault
93140 Bondy
tel : 01 41 83 68 26 / fax : 01 41 83 68 27
www.burossaf.com
robine.burossaf@wanadoo.fr
Livraison rapide sur toute la France, tarifs négociés FSGT sans minimum de commande ni frais de port



Spécialiste sports collectifs / Équipements sportifs
Coupes médailles trophées / Marquages sérigraphie broderie / Tee-shirts écussons fanions / Matériel pédagogique / Parapharmacie
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
6 allée des Artisans
95150 Taverny
06 62 92 15 45 / 01 34 18 72 72
r-sport@wanadoo.fr

COORDONNÉES

FSGT (SIÈGE FÉDÉRAL)

14/16, rue Scandicci
93500 PANTIN
Tél. : 0149422319
Fax : 0149422360
accueil@fsgt.org
www.fsgt.org

COMITÉ FSGT 94

115, avenue Maurice Thorez
94200 IVRY
Tél. : 0149870850
Fax : 0149870851
fsgt94@wanadoo.fr
www.fsgt94.org

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE

14/16, rue Scandicci
93500 PANTIN
Tél. : 0149422324
Fax : 0149422360
lif@fsgt.org
www.liguefsgt.org

COMITÉ FSGT 78

7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
Tél. : 07 67 08 08 49
fsgt78@orange.fr
www.fsgt78.com

COMITÉ FSGT 93

165 rue de Paris
93000 BOBIGNY
Tél. : 0148311259
Fax : 0148329913
accueil@fsgt93.fr
www.fsgt93.fr

COMITÉ FSGT 92

161, rue des Renouillers
92700 COLOMBES
Tél. : 0147215214
fsgt@fsgt92.org
www.fsgt92.org

COMITÉ FSGT 77

ZA rue Jean-Pierre Plicque
42/43, rue Jean-Pierre Plicque
77124 VILLENY
Tél. : 07 67 47 68 06
fsgt77nord@gmail.com

COMITÉ FSGT 95

82, boulevard du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL
Tél. : 0134104310
0688223038
comitefsgt95@gmail.com
www.fsgt95.org

COMITÉ FSGT 91

95, rue Emile Zola - Bât. C
91100 CORBEIL ESSONNES
Tél. : 0164965787
contact@91fsgt.org
www.91.fsgt.org

LA PAGE FACEBOOK

Le Comité de Paris de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) vient de créer sa page Facebook.

Rejoignez-nous en likant la page [@FSGTParis](https://www.facebook.com/FSGTParis) et suivez toute l'actualité du Comité de Paris FSGT : l'actualité du Comité, les dernières infos sur les compétitions, les événements, les stages de formations, la vie des clubs... Tout ce que vous devez savoir sur votre Comité.



<https://www.facebook.com/FSGTParis>

Si vous avez une page de votre club ou équipe FSGT, nous vous invitons à nous en avvertir et nous vous suivrons en retour.

Si vous souhaitez relayer une information sur notre page, vous pouvez nous contacter par mail :

facebook@fsgt75.org



NOUS RENCONTRER

Juillet et août 2021 sur RDV
du lundi au vendredi de 14h à 17h
(Fermeture du 12 juillet au 4 août 2021)

**du 1^{er} septembre
au 8 octobre 2021**

et

**du 11 octobre 2021
au 30 juin 2022**

lundi et vendredi de 14h à 17h
mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h
mercredi et jeudi de 14h à 18h

*Ces horaires peuvent être
modifiés en cours de saison*

COMITÉ DE PARIS

35, avenue de Flandre
75019 PARIS
Tél.: 0140 35 18 49
Fax: 0140 35 00 57
accueil@fsgt75.org
www.fsgt75.org